

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Vers un renforcement de la coopération intra-africaine

Page 07

CINÉMA



Lancement du programme "Open Ciné"

Page 08

GRANDS CHANTIERS STRATÉGIQUES Le Gouvernement mise sur les mégaprojets miniers

Page 08



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement des grands projets miniers stratégiques, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

FAUSSES INFORMATIONS
SUR LA PASTÈQUE



Un individu écroulé à Relizane

Page 08

INNOVATION NUMÉRIQUE



« EduSync », le projet d'un étudiant d'Oran 1 pour réinventer la vie universitaire

Page 02

FISCALITÉ - LOI DE FINANCES 2026



Les nouvelles mesures fiscales expliquées aux commerçants d'Oran

Page 03



DESSALEMENT D'EAU DE MER

Sonatrach lance un chantier d'une station à Skikda

Page 08

SUIVI DES PROJETS ÉNERGÉTIQUES

Le wali salue l'avancement des programmes de raccordement en gaz et électricité

S Hadjar

Le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a exprimé, mardi, sa satisfaction quant à l'état d'avancement des projets de raccordement à l'électricité et au gaz naturel à travers la wilaya, estimant que ces réalisations contribuent à renforcer l'accès des citoyens à des services essentiels et à améliorer durablement leurs conditions de vie. Cette appréciation a été formulée à l'occasion d'une réunion de suivi consacrée aux projets du secteur de l'énergie, présidée par le chef de l'exécutif de wilaya en présence du directeur de l'Énergie, de représentants de la Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran ainsi que du directeur de la distribution de l'électricité et du gaz d'Es-senia. Au cours de cette rencontre, le directeur de l'Énergie a présenté un état des lieux des différents programmes de raccor-



dement financés par plusieurs dispositifs. Il a notamment indiqué que les opérations prises en charge sur le budget de la wilaya ont été achevées et sont désormais mises en service, permettant ainsi de renforcer les réseaux de distribution au profit des habitants concernés.

Dix-huit zones bientôt alimentées en gaz naturel

Le bilan présenté fait également ressortir une progres-

sion significative des projets financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL). Les travaux sont en phase d'achèvement et permettront le raccordement de 18 zones au réseau de gaz naturel dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, les programmes inscrits au titre du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables enregistrent eux aussi une avancée notable.

Dans le cadre du programme ministériel 2025, 1 184 familles ont déjà bénéficié du raccordement au gaz naturel à travers 13 zones réparties sur 10 communes de la wilaya.

À travers ces différents projets, les autorités locales poursuivent leur stratégie visant à étendre les réseaux énergétiques au profit des zones encore insuffisamment desservies. L'objectif est d'assurer une couverture plus large en électricité et en gaz naturel, tout en répondant aux besoins croissants des populations.

À l'issue de la réunion, le wali d'Oran a insisté sur la nécessité de maintenir la cadence des travaux jusqu'à l'achèvement de l'ensemble des programmes engagés, afin de garantir la mise en service des infrastructures dans les délais impartis et de poursuivre les efforts engagés en faveur de l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

BOUSFER

34 chaises, 14 parasols et 7 tables saisis, quatre individus interpellés

Toufik K

Une nouvelle opération de contrôle menée sur le littoral oranais a permis aux services de sécurité de porter un coup à l'exploitation illégale des plages. L'intervention, conduite lundi en fin de journée au niveau de la plage de Boufer, s'est soldée par la saisie d'un important lot de matériel utilisé pour une occupation non autorisée du domaine public maritime ainsi que par l'interpellation de quatre contrevenants. Inscrite dans le cadre de la campagne de lutte contre l'exploitation illicite des plages, engagée sur instruction du wali d'Oran, Brahim Ouchene cette opération a mobilisé la brigade mobile de la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn El Turck, en coordination avec les services de la commune de Bousfer. Le bilan fait état de la saisie de 34 chaises, sept tables et quatorze parasols, matériel utilisé dans le cadre d'une activité exercée en dehors de tout cadre légal. Les éléments de la police ont également procédé à l'interpellation de quatre individus, qui ont été conduits au siège de la Sûreté de daïra afin de faire l'objet des procédures judiciaires prévues par la loi. À travers cette intervention, les autorités entendent mettre un terme aux pratiques qui consistent à privatiser illégalement des portions de plage et à imposer des prestations payantes aux estivants. Ces opérations de terrain visent également à préserver le caractère public et gratuit des plages, tout en garantissant aux citoyens un accès libre et équitable aux espaces balnéaires durant toute la saison estivale.

INNOVATION NUMÉRIQUE

«EduSync», le projet d'un étudiant d'Oran 1 pour réinventer la vie universitaire

Djamila M

De la gestion des emplois du temps à la diffusion des informations académiques, en passant par la coordination entre étudiants, enseignants et administration, le projet EduSync, porté par un étudiant de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, propose une approche fondée sur l'optimisation du temps, la transparence et l'accès instantané à l'information. Une initiative qui s'inscrit dans la dynamique de modernisation de l'enseignement supérieur.

À l'heure où la transformation numérique s'impose comme un levier stratégique de modernisation des établissements d'enseignement supérieur, un étudiant de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella entend apporter sa contribution à cette dynamique. Benyamina Youcef est à l'origine d'EduSync, un projet numérique qui ambitionne de repenser l'organisation de la vie universitaire en fluidifiant la circulation de l'information et en optimisant la gestion des activités académiques. Dans une déclaration accordée à CapDz, le jeune porteur de projet explique que son initiative est née d'un constat partagé par l'ensemble de la communauté universitaire : une part importante du temps est encore absorbée par la recherche d'informations, l'attente de mises à jour des emplois du temps ou encore

les difficultés liées à la diffusion des annonces administratives. Pour lui, ces dysfonctionnements, parfois considérés comme anodins, finissent par peser sur l'efficacité de l'institution. « Le temps constitue la ressource la plus précieuse de l'université. Chaque minute perdue dans une démarche administrative ou dans la recherche d'une information est une minute soustraite à l'apprentissage, à la recherche ou à l'innovation », affirme-t-il.

Une plateforme pensée pour fluidifier la vie universitaire

Bien plus qu'une simple application, EduSync se veut une plateforme de synchronisation de l'ensemble des acteurs de l'université. Son objectif est de garantir une circulation rapide, fiable et simultanée de l'information entre les étudiants, les enseignants et les services administratifs.

Le projet repose sur une idée simple : faire parvenir la bonne information, à la bonne personne et au moment opportun. Une organisation qui permettrait de réduire les tâches répétitives, de limiter les erreurs de communication et d'alléger la charge administrative, tout en offrant aux enseignants davantage de disponibilité pour leurs missions pédagogiques et scientifiques. Selon son concepteur, le respect du temps constitue un facteur déterminant de la qualité du service public universitaire. « La principale perte dans le

système éducatif n'est pas toujours liée au manque de moyens, mais au temps gaspillé quotidiennement », souligne-t-il. Additionnées à l'échelle d'une faculté ou d'une université, ces minutes perdues représentent, selon lui, des milliers d'heures qui pourraient être consacrées à la formation, à la recherche ou à la création. C'est dans cette logique qu'EduSync affiche une ambition claire : tendre vers un « zéro temps perdu » au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Une vision fondée

sur la transparence et l'accès au savoir

Au-delà de l'aspect organisationnel, le projet défend une conception plus globale de la gouvernance universitaire. Ben Yamina Youcef considère que l'information académique doit être accessible à tous, sans distinction, et ne saurait constituer un privilège réservé à quelques-uns.

Pour le jeune étudiant, une université performante est avant tout une institution où chacun dispose, en temps réel, des mêmes informations. Une telle organisation favoriserait une meilleure coordination entre les différents acteurs, réduirait les incompréhensions et renforcerait le climat de confiance au sein de la communauté universitaire. L'initiateur d'EduSync voit également dans les technologies numériques un moyen de rapprocher les citoyens du savoir. Il estime

que faciliter l'accès à l'information permet aux étudiants de se consacrer pleinement à leurs études, aux enseignants de développer davantage leurs activités pédagogiques et scientifiques, et aux administrations d'améliorer leur capacité de planification et de gestion. Si le projet a été conçu au sein de l'Université d'Oran 1, son ambition dépasse le cadre d'un seul établissement. Son promoteur souhaite qu'EduSync puisse accompagner, à terme, la transformation numérique de l'ensemble des universités algériennes, en contribuant à l'émergence d'établissements plus connectés, plus efficaces et plus transparents. « Le véritable investissement n'est pas celui que l'on réalise dans les logiciels, mais dans l'être humain », résume Ben Yamina Youcef.

« Préserver le temps de l'étudiant, accompagner l'enseignant et soutenir l'administration, c'est investir durablement dans la qualité de l'enseignement supérieur et, plus largement, dans l'avenir du pays. » À travers EduSync, le jeune innovateur entend ainsi porter un message simple : la modernisation de l'université ne repose pas uniquement sur les outils numériques, mais sur une nouvelle culture de gestion, fondée sur le respect du temps, la transparence et la mise à disposition de l'information au service de toute la communauté académique.

CAPDZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89
www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

FISCALITÉ - LOI DE FINANCES 2026

Les nouvelles mesures fiscales expliquées aux commerçants d'Oran

Habib Benaouda

Les nouvelles dispositions de la loi de finances 2026 étaient au cœur d'une journée d'information organisée, mardi à Oran, par l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), en coordination avec les services fiscaux. L'objectif est de permettre aux commerçants et artisans de mieux appréhender les mécanismes de régularisation de leurs situations fiscales et les facilités désormais offertes par l'administration dans le cadre de la modernisation du système fiscal. À l'initiative du bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) d'Oran, une journée de sensibilisation consacrée aux principales innovations introduites par la loi de finances 2026 s'est tenue mardi au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de la région d'Oran. Organisée en partenariat avec les directions des impôts d'Oran-Est et d'Oran-Ouest, cette rencontre a réuni de nombreux commerçants et artisans venus s'informer sur les nouvelles dispositions fiscales appelées à encadrer leur activité. Animée par des cadres de l'administration fiscale, la rencontre a permis de décrypter les mesures phares de la nouvelle loi, notamment celles visant à faciliter la régularisation des situations fiscales des contribuables et à encourager le respect volontaire des obligations déclaratives et de paiement. Ces réformes traduisent la volonté



des pouvoirs publics de privilégier une fiscalité davantage fondée sur l'accompagnement des opérateurs économiques que sur la seule logique de sanction.

Des facilités pour l'apurement des dettes fiscales

Une attention particulière a été accordée à l'article 122 de la loi de finances 2026, qui instaure des mécanismes d'annulation et d'apurement de certaines créances fiscales. Les responsables des services des impôts ont détaillé les conditions d'éligibilité, les catégories de contribuables concernées, les délais de dépôt des demandes ainsi que les modalités pratiques de mise en œuvre de ces dispositions.

Cette mesure vise à alléger les charges financières pesant sur les entreprises et les commerçants confrontés à des difficultés, tout en leur permettant de régulariser leur

situation et de poursuivre leurs activités dans un cadre conforme à la législation fiscale. Les participants ont également été informés des nouvelles dispositions prévues à l'article 93 de la loi de finances, qui portent sur les procédures déclaratives, le recouvrement, la numérisation des services fiscaux et la simplification des démarches administratives. Ces mesures s'inscrivent dans la stratégie nationale de modernisation de l'administration fiscale et d'amélioration de la qualité des services offerts aux contribuables.

Renforcer la conformité fiscale et moderniser les pratiques

Au-delà de la présentation des textes, cette journée d'information a donné lieu à plusieurs exposés techniques consacrés aux notions essentielles de la fiscalité, notamment l'assiette fiscale, le recouvrement, les exonérations, les

avantages fiscaux, le rééchelonnement des dettes, le contentieux, la prescription, les pénalités, le contrôle fiscal ainsi que la numérisation des procédures. Les intervenants ont également clarifié la distinction entre l'annulation d'une dette fiscale et la remise des pénalités, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur. Les spécialistes rappellent que la fiscalité ordinaire représente aujourd'hui plus de 60 % des recettes fiscales hors hydrocarbures, ce qui confère à la conformité fiscale un rôle déterminant dans le financement du budget de l'État. Dans cette optique, le développement du civisme fiscal, la réduction du contentieux et la généralisation des outils numériques constituent des leviers majeurs de la réforme engagée. La rencontre s'est achevée par une séance d'échanges au cours de laquelle les commerçants et artisans ont pu exposer leurs préoccupations relatives aux nouvelles mesures, aux modalités de régularisation des dossiers en instance, aux procédures de déclaration ainsi qu'aux différents moyens de paiement, aussi bien classiques que dématérialisés. Pour les organisateurs, ce type d'initiative contribue à instaurer un climat de confiance entre l'administration fiscale et les opérateurs économiques, tout en consolidant la sécurité juridique et en favorisant un environnement plus propice à l'investissement et au développement des activités commerciales et artisanales.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN AQUACULTURE

L'ITP d'Oran mise sur la coopération internationale

Meriem B

Dans le cadre de la prolongation du programme « Économie bleue – Pêche maritime et Aquaculture », l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture (ITP) d'Oran poursuit les actions visant à promouvoir une aquaculture durable à travers le renforcement de la formation et du transfert d'expertise.

L'établissement a accueilli, ce lundi, deux experts internationaux pour une séance de travail consacrée à l'évolution des contenus pédagogiques et des besoins en formation dans le domaine de l'aquaculture. Ont pris part à cette rencontre Abdelaziz Badiane, expert international en ingénierie aquacole, ainsi qu'Antonio Alaminos, coordinateur du volet aquaculture du programme.

Adapter la formation aux exigences du secteur

Les échanges ont porté sur l'identification des besoins en formation, l'actualisation des référentiels techniques ainsi que la définition des priorités du volet aquaculture, avec un accent particulier sur le développement de l'unité pédagogique dédiée à cette filière.

Les participants ont également examiné les moyens d'adapter les contenus de formation aux évolutions technologiques et aux exigences d'une aquaculture moderne, durable et respectueuse des ressources marines, afin de mieux répondre aux attentes des professionnels du secteur.

Vers une aquaculture plus durable

Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique engagée par le programme « Économie bleue », qui ambitionne d'accompagner le développement durable des activités liées à la pêche maritime et à l'aquaculture à travers le renforcement des compétences, la modernisation des dispositifs de formation et la diffusion des bonnes pratiques.

En consolidant sa coopération avec des experts internationaux, l'Institut technologique de la pêche maritime et de l'aquaculture d'Oran confirme ainsi son rôle de pôle de référence dans la formation des futurs professionnels du secteur et son engagement en faveur d'une aquaculture innovante, performante et durable, en adéquation avec les orientations nationales de développement de l'économie bleue.

DISTINCTIONS

La Radieuse célèbre les meilleurs bacheliers et met à l'honneur des parcours d'excellence

H. Benaouda

Fidèle à son engagement en faveur de la promotion de l'excellence, l'association La Radieuse, présidée par Kada Chafi, poursuit son traditionnel périple à travers les wilayas du pays pour distinguer les meilleurs lauréats du baccalauréat et du Brevet d'enseignement moyen (BEM). Au-delà de la célébration des performances scolaires, cette initiative entend mettre en lumière des parcours de vie exemplaires, où la détermination, le courage et le goût de l'effort triomphent souvent de conditions particulièrement difficiles.

La première étape de cette tournée a conduit la délégation à Tiaret, dans le village du chahid Si El Haouès, où a été honorée Djermouni Bouchra, major nationale du baccalauréat. La cérémonie, organisée dans une ambiance festive, a réuni plusieurs anciennes gloires du sport algérien, parmi lesquelles l'ex-international Adda Maïdi, Foussi Tayeb, Ammar Chemâa et Redouane Benzarga, venus partager la joie de la famille de la jeune lauréate.

L'émotion a atteint son paroxysme lorsque le père de la bachelière, submergé par la fierté,

n'a pu retenir ses larmes. Une scène qui a rappelé les sacrifices consentis par de nombreuses familles pour offrir à leurs enfants les meilleures chances de réussite. En signe de reconnaissance, La Radieuse a remis à la jeune fille des présents symboliques, saluant un parcours d'excellence qui illustre le potentiel de l'école algérienne à révéler des compétences de haut niveau. Poursuivant sa caravane, l'association s'est rendue dans la wilaya d'El Bayadh, où elle a distingué Abdellah Adli, premier de wilaya au baccalauréat.

Originaire d'une zone enclavée de la commune d'El Abied Sidi Cheikh, le jeune homme s'est imposé comme un modèle de persévérance après avoir relevé, durant toute sa scolarité, le défi des longs déplacements quotidiens imposés par l'éloignement de son établissement. La cérémonie organisée au jardin Es-Seddikia a rassemblé un large public venu saluer cette réussite. Son père, dont le soutien constant a largement contribué à ce parcours, a lui aussi reçu les hommages de l'assistance. À travers cette distinction, La Radieuse a souhaité adresser un message d'encouragement à tous les élèves qui, malgré les contraintes sociales ou

géographiques, refusent de renoncer à leurs ambitions. À Oran, l'association a poursuivi son hommage aux parcours d'exception en récompensant Belkouane Meriem Hebat Allah, meilleure bachelière de la wilaya, ainsi que Badaoui Maroua, élève malvoyante, dont les brillants résultats illustrent une remarquable force de caractère et une volonté inébranlable de dépasser les limites imposées par le handicap.

À travers cette tournée nationale, La Radieuse réaffirme son attachement à une conviction forte : l'investissement dans le savoir demeure le meilleur levier de développement. En célébrant les performances académiques autant que les itinéraires humains hors du commun, l'association consacre une culture du mérite, de l'effort et de l'excellence. Les parcours de Djermouni Bouchra, Abdellah Adli, Belkouane Meriem Hebat Allah et Badaoui Maroua rappellent avec force que la réussite ne dépend pas uniquement des moyens matériels, mais avant tout de la volonté, de la persévérance et de la confiance en ses capacités. Autant d'exemples qui témoignent de la vitalité de l'école algérienne et de sa capacité à former une jeunesse porteuse d'espoir et d'avenir.

HABITAT

La wilaya d'Oran mise sur le dialogue avec la CNEP-Banque pour relancer les programmes en attente

Meriem B

La recherche de solutions concrètes aux difficultés freinant la réalisation de plusieurs opérations de logement s'impose désormais comme l'un des principaux leviers de l'action de l'exécutif de la wilaya d'Oran. C'est dans cette perspective que le wali, Brahim Ouchene, a reçu, mardi, une délégation de cadres de la Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque), pour une séance de travail consacrée à l'avenir de plusieurs projets immobiliers relevant de cette institution financière publique.

Loin d'une simple rencontre protocolaire, cette audience a permis de mettre sur la table les dossiers des programmes confrontés à des blocages, avec



pour objectif d'identifier les contraintes qui retardent leur concrétisation et de définir les voies susceptibles d'en accélérer le traitement. L'enjeu est de rétablir une dynamique de réalisation en favorisant une meilleure coordination entre les différents intervenants. Au-delà de l'examen de situations particulières, cette réunion traduit une méthode de gouvernance

privilegiant le suivi de proximité des investissements publics. En multipliant les concertations avec les établissements et organismes porteurs de projets, la wilaya entend anticiper les difficultés, raccourcir les délais de traitement des dossiers et créer les conditions d'une relance effective des programmes d'habitat. Le secteur du logement demeure, en effet,

l'une des priorités de l'action publique à Oran, où les attentes des citoyens restent importantes. Dans ce contexte, l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics constitue un maillon essentiel pour garantir la continuité des chantiers et éviter que les obstacles administratifs ou techniques ne compromettent les échéances de réalisation. À travers cette rencontre avec les responsables de la CNEP-Banque, le wali réaffirme ainsi sa volonté d'instaurer une gestion fondée sur l'efficacité, la concertation et la résolution rapide des dossiers en suspens. Une démarche qui vise, à terme, à imprimer un nouvel élan aux programmes immobiliers de la banque publique et à contribuer à une offre de logements plus soutenue dans la wilaya d'Oran.

ANTICIPATION ET PRÉVENTION

La Protection civile en ordre de bataille

S Hadjar

Les premiers incendies enregistrés depuis le début de la vague de chaleur ont conduit les services de la Protection civile de la wilaya d'Oran à revoir leur dispositif opérationnel afin d'aborder le reste de la saison estivale dans les meilleures conditions. Une réunion de coordination, présidée par le directeur de wilaya de la Protection civile, le colonel Mahfoud Souiki, a ainsi réuni les principaux responsables opérationnels pour redéfinir les priorités et adapter les moyens aux risques de cette période particulièrement sensible.

L'objectif n'était pas uniquement de dresser un bilan de la situation, mais surtout de renforcer la capacité de réaction des équipes face à des sinistres susceptibles de se multiplier au cours des prochaines semaines. Les échanges ont porté sur l'efficacité des dispositifs de première intervention, la disponibilité des effectifs et la mobilisation des équipements destinés à protéger les massifs forestiers et les exploitations agricoles. Les

responsables ont insisté sur la nécessité d'une intervention précoce, considérée comme le facteur déterminant pour empêcher la propagation des flammes. C'est dans cette optique que le plan préventif, lancé le mois dernier, continue d'être consolidé avec l'appui des secteurs des travaux publics, de l'hydraulique et de la santé. Il repose sur une organisation permettant aux premières équipes d'agir immédiatement grâce à des moyens prépositionnés sur le terrain, avant le déploiement des unités spécialisées. Le dispositif comprend également l'affectation de camions équipés de citernes d'eau dans les zones exposées, l'installation de tours de guet destinées à détecter rapidement les départs de feu ainsi que la mise en œuvre d'opérations de nettoyage des espaces forestiers. L'enlèvement des déchets et des broussailles inflammables s'inscrit dans cette même logique de réduction des facteurs de risque. La Protection civile poursuit, en parallèle, ses campagnes de sensibilisation destinées à rappeler aux citoyens les comportements à adopter dans les forêts et

les zones rurales. Une démarche qui s'impose au regard des importantes pertes enregistrées ces dernières années, les incendies ayant détruit de vastes superficies dans plusieurs communes de l'est et de l'ouest de la wilaya. Le couvert forestier oranais est aujourd'hui estimé à plus de 40 000 hectares, un patrimoine naturel dont la préservation constitue un enjeu majeur. La réunion a également permis d'aborder un autre volet stratégique de la saison estivale : la sécurité des plages. Les responsables ont procédé à une évaluation du dispositif de surveillance mis en place sur les sites autorisés à la baignade. Les effectifs de surveillance, les moyens de sauvetage et les capacités d'interventions d'urgence ont été passés en revue afin d'assurer une prise en charge rapide des incidents et de garantir aux estivants un été placé sous le signe de la prévention et de la sécurité. Cette approche globale illustre la volonté de la Protection civile d'anticiper les principaux risques de l'été en combinant prévention, vigilance permanente et coordination entre l'ensemble des acteurs concernés.

BIR EL DJIR

Une nouvelle juridiction s'apprête à ouvrir ses portes

Toufik K

Le paysage judiciaire de la wilaya d'Oran s'apprête à se renforcer avec l'entrée prochaine en service du nouveau tribunal de Bir El Djir. Réalisée dans le cadre du développement des infrastructures du secteur de la justice, cette nouvelle juridiction a fait l'objet, lundi, d'une visite d'évaluation conduite par le wali d'Oran, Brahim Ouchene.

Accompagné du président de la Cour de justice d'Oran, du procureur général près la Cour, du président du tribunal, ainsi que des directeurs de l'administration locale et des équipements publics, le chef de l'exécutif a inspecté les différentes composantes de

cette réalisation, dont les travaux et l'équipement sont désormais achevés. Les responsables ont constaté que l'infrastructure est prête à être réceptionnée, étape qui précédera son ouverture officielle. Le bâtiment dispose de l'ensemble des espaces administratifs, techniques et fonctionnels nécessaires au fonctionnement d'une juridiction moderne, destinée à accueillir les citoyens dans des conditions optimales. L'objectif est double. D'une part, rapprocher davantage le service public de la justice des habitants de Bir El Djir et des communes environnantes grâce à une structure répondant aux besoins actuels. D'autre part, accompagner l'évolution de l'activité judiciaire dans une wilaya en constante expansion démographique. La mise en exploitation du tribunal

devrait également avoir un impact direct sur l'organisation des juridictions de la région. En absorbant une partie des affaires actuellement traitées par le tribunal de Fellaoucen, cette nouvelle structure contribuera à une répartition plus équilibrée de la charge de travail et à une meilleure fluidité dans le traitement des dossiers. Au-delà de son rôle administratif, cet équipement offrira des conditions de travail plus adaptées aux magistrats, aux avocats et aux personnels administratifs. Son entrée en service constituera ainsi une nouvelle étape dans la modernisation des infrastructures judiciaires de la wilaya d'Oran, avec l'ambition d'améliorer la qualité des prestations rendues aux justiciables et de renforcer l'efficacité du service public de la justice.

POUR METTRE FIN AU COMMERCE INFORMEL

Le marché aux poissons à Arzew s'offre une nouvelle jeunesse

M. B

Le paysage commercial du centre-ville d'Arzew est appelé à connaître une profonde mutation avec le lancement des travaux de réhabilitation du marché quotidien aux poissons. Cette opération, engagée par les autorités communales, ambitionne de redonner à cette infrastructure stratégique son rôle de principal pôle de commercialisation des produits de la pêche, tout en mettant un terme aux pratiques de vente informelle qui se sont progressivement installées dans plusieurs artères de la ville.

Pendant plusieurs années, l'absence d'un espace adapté a contraint de nombreux poissonniers à exercer leur activité dans des conditions précaires, occupant trottoirs et espaces publics faute d'un marché répondant aux exigences de leur profession. Cette situation a engendré des difficultés aussi bien pour les commerçants que pour les habitants, avec des problèmes récurrents de circulation, de salubrité et d'organisation urbaine. Le chantier en cours vise à transformer le marché en une infrastructure moderne, équipée pour accueillir les vendeurs dans des conditions conformes aux normes d'hygiène et de sécurité imposées pour la commercialisation des produits halieutiques. Des espaces de vente mieux aménagés ainsi que des équipements adaptés doivent permettre d'améliorer la conservation des poissons et d'offrir un cadre plus fonctionnel aux commerçants comme aux consommateurs. Au-delà de la rénovation de l'édifice, cette initiative s'inscrit dans une stratégie plus large de restructuration des espaces commerciaux de la commune.

Les responsables locaux cherchent ainsi à concilier organisation du commerce, amélioration du cadre urbain et préservation de l'activité économique, en proposant des solutions durables aux professionnels plutôt qu'en se limitant à la lutte contre le commerce informel. Dans une ville où la pêche maritime constitue l'un des principaux moteurs de l'économie locale, la modernisation du marché revêt une importance particulière. Elle devrait permettre aux pêcheurs et aux revendeurs de commercialiser leurs produits dans un environnement mieux adapté, favorisant le respect de la chaîne de qualité et renforçant la confiance des consommateurs. Les retombées attendues dépassent le seul secteur de la pêche. En réorganisant les lieux de vente et en libérant les trottoirs occupés de manière anarchique, la commune espère améliorer la fluidité de la circulation, revivifier le centre-ville et offrir un cadre plus propre et plus attractif aux habitants. Cette opération s'inscrit enfin dans le programme de modernisation des équipements publics engagé par la commune d'Arzew. À travers la réhabilitation de ses marchés de proximité, la collectivité entend accompagner la croissance urbaine de la ville, soutenir l'économie locale et améliorer durablement la qualité des services rendus à la population.

SIDI BEL-ABBÈS

Le théâtre de clown et les jeux pour enfants font le bonheur des familles

R.M

La 6e édition des Journées nationales du théâtre de clown et des jeux pour enfants, organisée à Sidi Bel-Abbès par l'association « Mekerra », connaît un succès populaire retentissant. Installée à la salle de cinéma El Amarna, la manifestation attire des familles venues en nombre profiter d'un programme alliant culture, divertissement et convivialité.

Lancé lundi dernier, l'événement profite de la période estivale et du contexte commémoratif du 64e anniversaire de l'Indépendance. Dès l'ouverture, les files d'attente se

sont formées devant la salle El Amarna, témoignant de l'engouement du public pour ce rendez-vous devenu incontournable dans le paysage culturel local. La soirée inaugurale a été marquée par des prestations de qualité des troupes de Sidi Bel-Abbès et de Mascara. Les comédiens ont captivé le jeune public par leurs jeux de scène, leurs mimiques et leurs décors soigneusement conçus. L'interaction avec les enfants a transformé la salle en un espace de rires et de partage, ravis par cette parenthèse enchantée. Pour Badji Ahcene, président de l'association « Mekerra », l'affluence dépasse toutes les attentes. « C'est la preuve que les familles aspirent à des diver-

tissements sains et culturels pour leurs enfants », a-t-il souligné. Le programme prévoit deux représentations par après-midi, avec des troupes venues de plusieurs wilayas. L'objectif est d'offrir un espace de loisirs et de culture aux familles durant les vacances d'été. Aujourd'hui, pour la deuxième journée, deux pièces de la wilaya de Mostaganem sont à l'affiche. La clôture, prévue pour le troisième jour, mettra à l'honneur les troupes de Relizane et de Sidi Bel-Abbès. En parallèle, des jeux récréatifs, des ateliers de maquillage et des concours de dessin rythmeront ces moments de joie et de convivialité. Au-delà du divertissement, les organisateurs ambition-

nent d'ancrer la culture théâtrale chez l'enfant et d'éveiller son sens artistique. La cérémonie de clôture sera marquée par une distinction en l'honneur des troupes participantes, saluant leur engagement pour la vitalité culturelle de la région.

Pour les familles de Sidi Bel-Abbès, ces journées incarnent un moment privilégié de lien social et de découverte culturelle. Alors que l'été bat son plein, cette manifestation offre aux enfants une bouffée d'air frais, loin des écrans, dans un univers de rire et de poésie. Le succès de cette édition augure d'une pérennisation de l'événement pour les années à venir.

TLEMCEN

Le wali inspecte des projets de santé d'envergure



O.DEGUI

Le wali de Tlemcen, M. Youcef Lechlaoui, a effectué ce lundi 13 juillet une visite de terrain exhaustive consacrée aux projets du secteur de la santé dans la wilaya.

Accompagné des directeurs de la Santé et des Travaux publics, le chef de l'exécutif local a sillonné plusieurs chantiers, saluant la qualité des réalisations tout en rappelant l'impératif du respect des délais pour répondre aux besoins urgents de la population.

Cette tournée s'inscrit dans le cadre du suivi permanent des projets structurants engagés par les pouvoirs publics pour renforcer l'infrastructure sanitaire, améliorer la qualité des services offerts aux citoyens et désengorger les structures hospitalières existantes. Chaque étape a été l'occasion de mesurer concrètement l'avancement des travaux et de s'assurer de l'adéquation des équipements avec les besoins spécifiques des zones desservies.

Une polyclinique exemplaire au quartier Yaghmoracen Ibn Ziane

La première étape a conduit le wali sur le chantier de la polyclinique du

quartier Yaghmoracen Ibn Ziane, à Tlemcen.

Ce projet, réalisé en un temps record de quatre mois, a suscité l'admiration du responsable qui a salué la qualité de l'exécution et le respect des normes techniques.

La polyclinique, qui ouvrira ses portes dans les prochaines semaines, renforcera l'offre de soins de proximité dans un quartier en pleine expansion démographique. Le wali a ensuite inspecté le chantier de la clinique multi-services de la nouvelle cité de Boudjmile, à Mansourah.

Les travaux entrant dans leur phase finale, il a insisté sur l'urgence d'achever les aménagements extérieurs et d'équiper la structure de toutes les ressources nécessaires. La clinique disposera de services d'urgence, de consultations, de maternité, de dentisterie, d'ophtalmologie et d'ORL, permettant aux habitants de bénéficier de soins de proximité de qualité.

La visite s'est poursuivie à Maghnia, où le wali a inspecté l'unité médico-chirurgicale d'urgence de l'hôpital Chahid Chaabane Hamdoun. Les travaux, achevés à 91 %, concernent un établissement qui compren-

dra des services d'imagerie, des blocs opératoires, une unité de réanimation, des consultations, une pharmacie et un laboratoire. Doté d'un budget de 165 milliards de centimes, ce projet renforcera considérablement la prise en charge des urgences dans la région frontalière. Le wali a insisté sur le respect des délais et des normes sanitaires les plus exigeantes. Un hôpital de 60 lits pour Marsat Ben M'hidi La dernière étape a conduit le wali à Marsat Ben M'hidi pour inspecter l'hôpital de 60 lits, dont les travaux sont réalisés à 98 %. L'établissement comprendra des services d'obstétrique, de néonatalogie, de chirurgie, de pédiatrie, de radiologie, un centre de transfusion sanguine et un laboratoire. Le wali a affirmé que cet équipement serait rapidement doté du matériel nécessaire, contribuant à rapprocher les soins des citoyens et à alléger la pression sur les autres hôpitaux de la région. Cette visite de terrain, ponctuée de consignes fermes et de satisfactions légitimes, illustre l'engagement des autorités locales à doter la wilaya de Tlemcen d'une infrastructure sanitaire moderne et performante, au service du bien-être de la population.

FESTIVAL HAWZI

La 15e édition du Festival national du Hawzi la musique andalouse

K.M

Tlemcen, joyau du patrimoine musical algérien, vibre au rythme envoûtant du Hawzi. La 15e édition du Festival culturel national de la musique Hawzi a été inaugurée lundi soir au Grand Bassin (Sahridj Lembada), en présence des autorités locales et d'un public d'aficionados. Plus de 300 musiciens, représentant 14 écoles nationales, se sont donnés rendez-vous pour perpétuer un art séculaire et célébrer la richesse de la tradition andalouse.

La cérémonie d'ouverture, placée sous le thème « Le Hawzi, des cordes derrière les remparts », a offert un spectacle grandiose. L'association « Riyad El Andalous » a ouvert le bal avec des interprétations d'une virtuosité remarquable, suivie des artistes Adlane Ferghani, Meriem Benallal et Sabrina Bouadjadj. Un salon de l'artisanat traditionnel a permis aux visiteurs de découvrir les trésors du patrimoine local. Dans une allocution lue par sa représentante, la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a souligné l'importance stratégique de la sauvegarde du patrimoine musical algérien. « Il constitue un héritage civilisationnel reflétant la diversité et l'unité de l'Algérie », a-t-elle déclaré, rendant hommage à Tlemcen, « symbole d'une mémoire culturelle séculaire ».

Le commissaire du festival, Amine Boudefla, a présenté un programme riche qui se déroule jusqu'au 17 juillet. Il comprend deux expositions artistiques, l'une sur la Noubat andalouse au Palais de la culture, l'autre sur le costume traditionnel au Centre d'interprétation. Des ateliers de formation pour les jeunes, des conférences et des journées portes ouvertes sont également prévus. Les soirées musicales seront animées par des artistes et associations spécialisées, avec en clôture le maestro Brahim Hadj Kacem. Originalité de cette édition, l'initiative de l'« économie violette » a été adoptée pour promouvoir le tourisme local. En coordination avec la direction du Tourisme, des réductions tarifaires sont proposées dans les hôtels, restaurants et agences de voyages pendant toute la durée du festival, afin d'attirer davantage de visiteurs tout en mettant en valeur le patrimoine culinaire de Tlemcen. Pour les habitants et les visiteurs, ce festival est bien plus qu'un événement musical : c'est une célébration de l'identité, une plongée dans l'histoire et une promesse de transmission. Alors que les dernières notes du Hawzi s'élèvent dans la nuit tlemcénienne, c'est toute la mémoire d'un peuple qui vibre à l'unisson, dans une harmonie parfaite entre tradition et modernité. Le rendez-vous est pris pour les prochaines éditions, avec l'espoir que la flamme du Hawzi continuera de briller, éclairant les générations futures de sa lumière intemporelle.

BOUIRA

Les travaux du nouvel hôpital d'Ain Bessam relancés après des années d'arrêt

S.Y

Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de 120 lits à Ain Bessam (ouest de Bouira) ont été officiellement relancés, a-t-on appris mardi auprès de la Direction de la santé publique (DSP).

Inscrit en 2012 et lancé en 2014, ce projet n'avait atteint qu'un taux d'avancement de 25 % en raison de contraintes financières et

techniques ayant entraîné des arrêts répétés. Une enveloppe de 3,7 milliards de dinars a été débloquée pour sa finalisation, avec un nouveau délai de 15 mois accordé à l'entreprise réalisatrice. À l'occasion de cette relance, le wali de Bouira, Houria Aggoune, a inspecté le chantier et donné des instructions fermes pour le respect des normes de réalisation et des délais impartis. Elle a exigé la mobilisation de tous les moyens humains et matériels

nécessaires à l'achèvement du projet dans les meilleures conditions. Selon le directeur de la santé, Kamel Cheffai, cette infrastructure hospitalière comprendra plusieurs blocs abritant divers services de soins, un service des urgences, un bloc opératoire et des bureaux administratifs. L'objectif est de renforcer l'offre de soins dans la commune et de désengorger les autres structures médicales de la wilaya.

OUARGLA

Cinq opérations d'aménagement lancées au cœur du Ksar historique

O.S

Cinq opérations d'aménagement et de réhabilitation viennent d'être lancées à l'intérieur du Ksar d'Ouargla, site historique classé patrimoine sauvegardé, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Présidant le lancement de ces travaux, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a appelé au respect des normes techniques et de réalisation, dans le respect de la nature du site et de

sa dynamique économique. Les opérations visent à redonner au Ksar une image urbaine attractive, notamment aux abords de son marché. Les travaux ciblent le marché quotidien avec la restauration de ses installations et des carrés d'exposition, l'aménagement des voies d'accès et le ravalement des façades de l'artère commerciale. La rue Bouhafs Louekal, principale voie menant au marché couvert, sera également réaménagée pour fluidifier la circulation piétonne et faciliter

l'accès aux commerces, lieux de culte et sites historiques.

Le wali s'est également enquis de l'exploitation des espaces commerciaux à Souk Lahdjar, appelant à réorganiser leur gestion pour préserver leur vocation et le cachet urbanistique spécifique du Ksar. Il a insisté sur le suivi des travaux et le respect des clauses contractuelles, notamment celles liées à la préservation du patrimoine architectural historique.

LAGHOUAT

Le barrage inféroflux de Tadjemout livrable en septembre prochain

K.L

Le projet de réhabilitation du barrage d'inféroflux de Tadjemout (Laghouat) affiche un taux d'avancement de 64 % et devrait être livré en septembre prochain, a-t-on appris mardi auprès de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT).

Cet ouvrage stratégique pour le secteur hydraulique retrouvera sa capacité de débit originelle de 600 m³/seconde, permettant d'alimenter quelque 600 exploitations agricoles en eau. Il contribuera ainsi à l'amélioration des rendements agricoles et à la pérennité de l'activité

dans la commune de Tadjemout et ses environs. Lors d'une récente inspection, le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, a insisté sur l'accélération du rythme des travaux dans le strict respect des normes de qualité. Il multiplie les visites de suivi pour garantir la réception du projet dans les délais, compte tenu de son importance vitale pour la région.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie nationale de valorisation et de réhabilitation des anciens ouvrages hydrauliques, visant à renforcer les ressources en eau d'irrigation face aux défis climatiques et à la demande croissante.

EL-MENIAA

Lancement et réception de projets de développement à Hassi-Lefhal

S.R

Plusieurs projets de développement ont été lancés et un autre réceptionné dans la commune de Hassi-Lefhal (wilaya d'El-Meniaa), dans le but de renforcer les infrastructures de base et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, ont indiqué mardi les services de la wilaya.

Parmi les réalisations, un marché couvert

de proximité a été réceptionné, de nature à stimuler les activités commerciales et à rapprocher les services du commerce des citoyens. Par ailleurs, les travaux de réalisation d'une clôture extérieure de la zone d'activités ont été lancés pour sécuriser les structures et installations présentes.

S'ajoute à ces opérations le lancement d'un projet d'aménagement de lotissements sociaux totalisant 500 parcelles de terrain à

bâtir, avec leur viabilisation en réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et de gaz.

Lors d'une visite d'inspection, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a affirmé que ces opérations s'inscrivent dans la dynamique d'amélioration des conditions de vie de la population et de consolidation des infrastructures de développement à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

BATNA

Le 43e Festival international de Timgad clôturé en beauté

N.B

Le rideau est tombé lundi soir sur la 43e édition du Festival culturel international de Timgad, au nouveau théâtre de plein air, dans une ambiance exceptionnelle en présence de la ministre de la Culture et des Arts,

Malika Bendouda, des autorités locales et d'un public nombreux. La ministre s'est dite « grande joie devant le retour de cet événement culturel majeur après des années d'absence », soulignant que le Festival de Timgad, « l'un des plus anciens en Algérie, doit son succès à la conjugaison des efforts du ministère, de la wilaya de Batna et du commissariat du festival ». Elle a également salué l'import-

tance du festival dans la promotion de la région et la mise en valeur du riche patrimoine culturel algérien. Le commissaire du festival, Abdallah Bougandoura, a relevé que cette édition a conforté la position historique de l'événement sur la scène culturelle nationale et internationale, grâce à des programmes riches et variés alliant tradition et modernité, avec une élite d'artistes algériens, arabes et

africains. La soirée de clôture a été animée par différents styles musicaux : raï, chaoui, musique urbaine, sonorités sahariennes et tunisiennes modernes.

Le public, très présent, a repris en chœur les morceaux les plus appréciés. Durant cinq soirées, le festival a accueilli des artistes et groupes d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, du Tchad et de Mauritanie.

DJANET

Pose de la première pierre d'un siège de Police et inauguration d'une base de vie

O.S

Une double opération a marqué la wilaya de Djanet ce lundi : la pose de la première pierre du nouveau siège de la sûreté de wilaya et l'inauguration d'une base de vie de 250 lits destinée au personnel. Ces réalisations, inscrites dans le cadre du 64e anniversaire de la création de la police algérienne, traduisent la volonté de renforcer les structures sécuritaires dans cette région stratégique du Grand Sud. La cérémonie a été présidée par le wali de Djanet, M'hamed Moumène, accompagné du directeur régional de la Police pour la région Sud-Est, le commissaire divisionnaire Lahcène Hassaine, en présence des autorités locales, sécuritaires et judiciaires, ainsi que de membres de la famille révolutionnaire et de notables de la région. La base de vie, baptisée du nom du défunt moudjahid et enquêteur de police Mamine Kouider Bencheikh, a été inaugurée dans le quartier d'Ifri. Cette structure de 250 lits offre aux agents de police des conditions d'hébergement adaptées aux contraintes de cette région isolée aux conditions climatiques rudes. Elle vise à stabiliser les personnels et à améliorer leur quotidien, gage d'efficacité dans l'accomplissement de leurs missions. Un nouveau siège pour une présence renforcée Parallèlement, la pose de la première pierre du nouveau siège de la sûreté de wilaya a eu lieu dans la zone de Tadjemout. Ce projet d'envergure dotera la wilaya d'un équipement moderne abritant l'ensemble des services opérationnels et administratifs. Il renforcera la présence de l'État dans cette zone frontalière, confrontée à des défis sécuritaires majeurs : lutte contre le terrorisme, surveillance des frontières et contrôle des flux migratoires. Ces réalisations s'inscrivent dans la stratégie nationale de la Direction générale de la Sûreté nationale visant à déployer ses installations sur l'ensemble du territoire et à améliorer les conditions de travail et de vie de ses agents. Le choix de Djanet, région touristique en plein essor, répond à la nécessité d'assurer une couverture sécuritaire optimale et de garantir la stabilité nécessaire au développement économique local. Le wali et le responsable de la police ont salué l'engagement des forces de l'ordre et réaffirmé leur détermination à œuvrer pour la sécurité des citoyens et la préservation de la souveraineté nationale, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Vers un renforcement de la coopération intra-africaine

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a examiné, à Alger, avec le Directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya, les voies et moyens de renforcer la coopération dans le domaine du développement de l'industrie des médicaments et des vaccins en Afrique, en vue de consolider la sécurité sanitaire sur le continent. La rencontre, tenue lundi, a porté sur les capacités dont disposent l'Algérie dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, les réalisations en matière de développement de la production locale de médicaments, ainsi que sur les perspectives de coopération dans les domaines du renforcement des capacités africaines de production de médicaments et de vaccins, de l'échange d'expertises, et du soutien aux initiatives visant à renforcer les dispositifs de santé publique, indique un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue les mécanismes de mise en œuvre des conclusions de la "Déclaration d'Alger", numéro de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de santé, accueillie par l'Algérie en novembre 2025, à travers le développement de pôles industriels régionaux, la promotion de la production locale et l'encouragement du transfert de technologies, afin de contribuer à la mise en place d'un dispositif africain intégré et durable de production pharmaceutique. Par ailleurs, les deux parties ont souligné l'importance de l'adoption de mécanismes d'achat groupé de médicaments et de vaccins en tant qu'outil à même de consolider le pouvoir de négociation des Etats africains, d'améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement, et d'élargir l'ac-

cès juste et équitable aux produits pharmaceutiques essentiels, de manière à soutenir la souveraineté sanitaire du continent africain, conclut le communiqué. Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu le Directeur général du Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (Africa CDC), Jean Kaseya, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcer le partenariat et les perspectives de la coopération bilatérale, indique mardi un communiqué du ministère.

Sécurité sanitaire

Cette rencontre, qui s'est déroulée lundi en présence de cadres de l'administration centrale, a été consacrée à "l'examen des perspectives de coopération entre l'Algérie et Africa CDC, ainsi qu'aux moyens de renforcer le partenariat dans les domaines de la prévention des maladies, de la réponse aux urgences sanitaires, du renforcement de la sécurité sanitaire, de la formation et du transfert d'expertise, au service des objectifs de souveraineté sanitaire à l'échelle du continent africain", précise la même source. A cette occasion, M. Kaseya a salué "la place qu'occupe l'Algérie sur la scène sanitaire africaine, ainsi que ses réalisations qui en font un modèle de sécurité en matière de soutien aux systèmes de santé et de renforcement de la santé sanitaire sur le continent", passant en revue "les missions d'Africa CDC et sa vision pour bâtir des systèmes de santé africains plus aptes à prévenir les épidémies et à répondre aux urgences sanitaires". Evoquant le statut scientifique dont bénéficie l'Institut Pasteur d'Algérie, notamment après sa désignation en tant que Centre régional d'excellence pour la biosûreté et la biosécurité pour la région de l'Afrique du Nord, il a souligné que cette re-



connaissance traduite "la confiance internationale dans les compétences algériennes et leurs capacités scientifiques et techniques". Dans ce cadre, il a souligné "l'importance de tirer parti de l'expertise algérienne au sein des programmes d'Africa CDC", exprimant "sa confiance dans la capacité de l'Algérie à poursuivre son rôle pionnier au service du continent et à renforcer la coopération africaine dans le domaine de la santé". De son côté, M. Ait Messaoudene a présenté les principales réformes engagées dans le secteur, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à "renforcer la souveraineté sanitaire nationale et à consolider la place de l'Algérie en tant que pôle régional et africain dans le domaine de la santé". "L'Algérie accorde une importance particulière au développement des institutions nationales de référence, en parti-

culier l'Institut Pasteur d'Algérie, qui a mis en œuvre un projet stratégique de relance de la production locale de vaccins, renouant ainsi avec une tradition reconnue dans ce domaine, afin de renforcer l'autosuffisance et de consolider la sécurité sanitaire", at-il soutenu. A ce propos, le ministre a évoqué "le projet de création d'une plateforme régionale spécialisée dans la vaccinologie, en sus du Centre de Tamanrasset, qui constituera un espace régional dédié à la formation, à la vaccination et à la coopération sanitaire au profit des pays africains". Il a souligné que « l'Algérie, fidèle à son histoire et à son engagement africain et humanitaire, poursuit son accompagnement des pays frères, en partageant avec eux son expertise, en application de la vision du président de la République, qui réaffirme constamment la nécessité de renforcer la solidarité africaine au service des peuples du continent ».

DÉCÈS DE L'EMIR HAMAD BEN KHALIFA AL-THANI

Sifi Ghrieb et Nasri présentent les condoléances



Au nom du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a signé, mardi au siège de l'ambassade de l'Etat du Qatar en Algérie, le registre de condoléances à la suite du décès de Son Altesse l'Emir père de l'Etat du Qatar, Hamad ben Khalifa Al-Thani.

"C'est avec une profonde tristesse, une grande affliction et un cœur résigné à la volonté d'Allah que nous avons appris le décès de Son Altesse l'Emir père Cheikh Hamad ben Khalifa Al Thani.

En cette douloureuse épreuve qui endeuille la famille honorable Al Thani et l'ensemble du peuple frère du Qatar, nous vous adressons nos plus sincères condoléances et l'expression de notre profonde compassion, priant Allah

Tout-Puissant de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à l'Etat du Qatar et à son peuple frère patience et réconfort, et de vous entourer de sa bienveillance et de sa protection. La disparition d'un homme de la trempe de Cheikh Hamad constitue une perte immense. Cette épreuve nous impose de rendre hommage à un homme qui a consacré sa vie au service du Qatar et de son peuple frère, à travers les plus hautes responsabilités qu'il a assumées avec compétence et sagesse. Au nom du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, je vous renouvelle mes sincères condoléances et ma profonde compassion à la suite du décès de l'Emir père, Cheikh Hamad, qu'Allah lui accorde Sa sainte miséricorde et l'accueille

en Son vaste paradis. « À Allah nous appartenons et à Lui nous retournons », a-t-il écrit dans le message de condoléances. Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, s'est rendu, mardi au Qatar, pour présenter les condoléances à son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, Emir de l'Etat du Qatar, suite au décès de son père, l'Emir Hamad ben Khalifa Al-Thani, indique un communiqué du conseil. "Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, s'est rendu, mardi 14 juillet 2026, à l'Etat du Qatar pour présenter les condoléances à son Altesse Cheikh Tamim ben Hamad Al Thani, Emir de l'Etat du Qatar, suite au décès de son père, l'Emir Hamad ben Khalifa Al-Thani", précise la même source. "M. Nasri sera accompagné de M. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, du général-major Mohamed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du professeur Makhoul Sahel, chef de cabinet du président du Conseil de la nation, et de M. Ihsane Naouk, directeur par intérim du Machrek arabe et de la ligue des Etats arabes au ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines".

CANICULE

Nouveau record de consommation d'électricité

R. N

L'Algérie a enregistré un nouveau record de consommation d'électricité à 21.378 MW lundi 13 juillet alors que le pays fait face à un nouvel épisode caniculaire avec des températures pouvant atteindre 49° C, a annoncé le groupe Sonelgaz dans un communiqué. La veille, la consommation de l'énergie a bondi à 21.176 MW. « En raison de la vague de chaleur que connaissent plusieurs wilayas du pays, le groupe Sonelgaz a enregistré lundi, via sa filiale Sonelgaz-Transport de l'électricité et l'Opérateur du système électrique (OS), un nouveau pic de la demande en énergie électrique, atteignant 21.378 MW à 15h30 », a indiqué le monopole public de distribution de l'électricité et du gaz dans un communiqué. Ce pic est le deuxième du genre au cours de cet été, ce qui « reflète la hausse continue de la consommation d'électricité, notamment durant les périodes de forte chaleur et de taux d'humidité élevé », ajoute la même source. En 2025, le record de consommation d'électricité s'est établi à 20.628 MW contre 19.543 MW en 2024, 18.476 MW en 2023 et 16.666 MW en 2022. Ce nouveau record survient au moment où plusieurs régions d'Algérie font face depuis dimanche à la canicule, en plus des incendies qui ravagent les forêts du pays. Dans ce contexte, le ministère de l'Energie a lancé une campagne de sensibilisation sur l'utilisation des climatiseurs pendant la période des fortes chaleurs, en recommandant de fixer la température entre 24 et 26°C, de bien installer l'appareil dans un endroit adéquat et non exposé au soleil.

GRANDS CHANTIERS STRATÉGIQUES

Le Gouvernement mise sur les mégaprojets miniers

R. N

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, mardi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen du projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer, ainsi qu'au suivi de l'état d'avancement des grands projets miniers stratégiques, indique un communiqué des Services du Premier ministre.

Le Gouvernement a entendu "une communication relative au projet de valorisation des saumures issues des stations de dessalement de l'eau de mer. Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à promouvoir l'économie circulaire, ce projet vise à réduire l'impact environnemental des rejets de saumure tout en valorisant cette ressource à travers la production de sels destinés à plusieurs usages industriels".

Les travaux engagés avec les secteurs et organismes concernés "ont permis d'identifier une filière technologique de valorisation, ainsi que la mise en place d'une station pilote au niveau de la station de dessalement de Corso", note la même source. Dans le cadre du suivi



continu des grands projets structurants, le Gouvernement a également entendu une communication sur l'état d'avancement des trois mégaprojets miniers stratégiques, à savoir le projet de développement de la mine de fer de Gara Djebilet à Tindouf, le projet intégré des phosphates à Tébessa et le projet de développement de la mine de zinc-plomb de

Tala Hamza/Oued Amizour à Béjaïa. A cette occasion, "les principales avancées enregistrées dans la mise en œuvre de ces projets ont été présentées, notamment en matière de réalisation des infrastructures et des installations industrielles, ainsi que les mesures entreprises pour assurer l'alimentation des sites en eau et en énergie", conclut le communiqué.

CINÉMA

Lancement du programme "Open Ciné"

Wassila. B

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement, en coopération avec le ministère de la Culture et des Arts, du programme "Open Ciné" dans l'ensemble des wilayas du pays, et ce, à compter du mercredi jusqu'au 31 août prochain.

"En application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, données lors de la réunion du Conseil des ministres du 8 mars dernier, portant sur le renforcement de la coordination entre les secteurs de la jeunesse, et de la culture et des arts, afin d'élaborer des programmes répondant aux attentes et aux besoins des jeunes algériens, tout en les associant à leur organisation et à leur gestion, le programme +Open Cine+, placé sous le slogan +Cinéma pour tous+, sera lancé à compter du 15 juillet, et se poursuivra jusqu'au 31 août, dans l'en-

semble des wilayas du pays", précise la même source.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de « la mise en œuvre de la politique publique visant à promouvoir l'action culturelle et à faciliter l'accès à la culture, en rapprochant le 7e art des citoyens, notamment des jeunes, grâce à l'organisation de projections en plein air et dans les structures de jeunesse, de manière à permettre aux habitants des zones urbaines, rurales et sahariennes d'en bénéficier, tout en consacrant le principe de justice culturelle et d'accès égal aux activités artistiques ».

Cette initiative comprend « des projections cinématographiques, combinées à des animations culturelles et de formation, à travers des ateliers interactifs et des activités éducatives avant et après les projections, dans le but de promouvoir la culture cinématographique, de faire connaître les métiers de l'industrie audiovisuelle, de découvrir de jeunes talents, de développer l'esprit critique et créatif, et de

renforcer le dialogue sur les questions sociétales, contribuant ainsi à ancrer les valeurs de citoyenneté et de participation culturelle », précise le communiqué.

Ce programme s'adresse "à l'ensemble des catégories de la société, en accordant une attention particulière aux jeunes, aux enfants et aux adolescents, à travers une programmation cinématographique variée, tenant compte des spécificités liées à l'âge et à la culture, faisant du cinéma un espace ouvert d'apprentissage, de divertissement et d'interaction sociale". Cette manifestation reflète également « l'engagement des secteurs de la jeunesse et de la culture et des arts à ancrer une culture de proximité, à élargir l'accès aux activités culturelles, et à offrir aux jeunes des espaces créatifs à travers les différentes régions du pays, en vue de renforcer la présence de la culture dans la vie quotidienne, et de contribuer à l'édification d'une société plus consciente, plus ouverte et plus unie », conclut le communiqué.

DESSALEMENT D'EAU DE MER Sonatrach lance un chantier d'une station à Skikda

Wassila. B

Le chantier de réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer (SDEM) est ouvert, mardi, dans la commune de Ben M'Hidi (wilaya de Skikda). La cérémonie de lancement du chantier de réalisation de la SDEM de Skikda est présidée par le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, accompagné du wali de Skikda, Saïd Akhrouf, en présence du PDG du Holding Sonatrach Activités externes et de soutien (SAES), des PDG d'Algérien Desalination Company (ADC) et de l'Entreprise nationale de canalisations (ENAC), ainsi que des représentants des autorités locales et de cadres dirigeants du groupe public, indiqué le groupe Sonatrach dans un communiqué.

Une fois mise en service, la SDEM de Skikda disposera d'une capacité de production de 140.000 m3/jour, dont 100.000 m3/jour destinés à l'alimentation de la zone industrielle de Skikda et 40.000 m3/jour à l'Algérienne des eaux (ADE). « Le délai de réalisation de ce projet n'excèdera pas 24 mois, conformément aux plus hauts standards techniques et d'ingénierie », souligne Sonatrach dans son communiqué précisant que la réalisation de cette station est confiée à la société ADC et l'exécution des travaux à l'ENAC, toutes deux filiales du groupe Sonatrach. Selon le communiqué, le lancement de ce projet qui « s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays », illustre « l'engagement constant du groupe Sonatrach à poursuivre la réalisation de projets stratégiques, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité hydrique, à la promotion du développement durable et à la consolidation de la souveraineté nationale en matière de ressources en eau ».

FESTIVAL ALGÉRO-AFRICAÏN DU THÉÂTRE UNIVERSITAIRE

Une troupe Mauritanienne présente "Ech'Chaïra"

La pièce de théâtre "Ech'Chaïra" (le Rite), représentant l'Université de Nouakchott en Mauritanie, est entrée, lundi à Alger, en compétition du premier Festival algéro-africain du théâtre universitaire (AATUF), ouverte la matinée au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) et qui s'étale jusqu'au 20 du mois en cours.

Présentée au Théâtre municipal d'Alger-Centre, la pièce "Ech'Chaïra", mise en scène par Abdelfettah Selli sur un texte de sa plume, "conjugue, en 42 minutes, les codes de la dramaturgie moderne et les références du patrimoine hassani". Considérée comme l'"une des productions les plus marquantes du théâtre contemporain en Mauritanie", la pièce

propose une réflexion sur l'identité, les mutations sociales et les tensions entre l'individu et son environnement", a expliqué le metteur en scène. Le texte, brillamment porté par le duo, Khadidja Adjdidou et Salem Aali, se distingue par une utilisation équilibrée de l'arabe classique et du dialecte hassani, renforçant à la fois son authenticité et son enracinement culturel. Inspiré des rites et traditions mauritaniens, le spectacle "transforme une pratique coutumière en un symbole théâtral porteur d'interrogations sur les valeurs, la mémoire collective et les évolutions de la société", a déclaré Salem Aali. L'auteur recourt à l'allégorie et à la satire dans un spectacle qui s'inscrit dans le courant du théâtre saharien, une école théâtrale contemporaine qui conjugue les codes du théâtre

épique et ceux du théâtre documentaire. La scénographie de Mohamed Aziz, volontairement épurée, s'appuie sur un décor minimaliste et des jeux de lumière à forte portée symbolique, mettant en relief les conflits psychologiques des personnages. Cet événement culturel continental est organisé sous le slogan « L'Afrique se retrouve sur la scène du théâtre universitaire », par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec le ministère de la Culture et des Arts. Le 1er AATUF, verra la participation d'établissements universitaires de 16 pays africains, à l'instar de la Mauritanie, du Mozambique, de la Tunisie et du Sahara occidental. Cette première édition sera marquée par la présentation d'une dizaine de pièces théâtrales en compétition officielle et d'autres hors compétition, programmées au TNA ou au Théâtre municipal d'Alger-Centre, ainsi que par des spectacles de théâtre de rue. Le commissariat du Festival a également programmé un concours universitaire africain du « meilleur texte théâtral », parallèlement à l'organisation d'un colloque international sur le théâtre africain, par l'Université d'Alger 2. Selon les organisateurs, ce premier Festival algéro-africain du théâtre universitaire ambitionne de "faire de l'université" un espace de rencontre, de dialogue et de création pour la jeunesse africaine. L'événement s'inscrit également dans la volonté de l'Algérie de "renforcer sa dimension africaine en favorisant les échanges culturels, artistiques et intellectuels entre les étudiants du continent".

FAUSSES INFORMATIONS SUR LA PASTÈQUE

Un individu écroué à Relizane

Wassila. B

Une personne a été placée en détention provisoire dans l'affaire liée à la crise de la pastèque en Algérie. Selon Radio Relizane, la police judiciaire de la sûreté de wilaya a identifié et interpellé une personne soupçonnée d'être impliquée dans la diffusion de fausses informations concernant la pastèque, ce lundi 13 juillet.

Cette personne est mise en cause pour avoir diffusé à grande échelle, via des publications sur son compte Facebook, « de fausses informations visant à porter atteinte à l'économie nationale », selon le même média.

Des publications avaient été mises en ligne pour mettre en garde les consommateurs contre la consommation de ce fruit, selon la même source. À ce stade, le sus-



pect dont l'identité n'a pas été révélée a été placé en détention provisoire pour « publication et diffusion volontaire de fausses informations susceptibles de porter at-

teinte à l'ordre public ». Lundi, le ministère de l'intérieur a rassuré sur la qualité de la pastèque et mis en garde ceux qui propagent de fausses informations sur ce fruit.

NOUVEAUX BACHELIERS

Les préinscriptions sont prévues du 15 au 19 juillet



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a annoncé, mardi dans un communiqué, que les préinscriptions et l'orientation des nouveaux bacheliers se dérouleront du 15 au 19 juillet 2026.

Les préinscriptions s'effectuent exclusivement via le lien du site : <https://orientation-esi.dz>, ou en scannant le code QR disponible sur le site, ajoute le communiqué.

MARCHÉ FINANCIER

Un centre de recherche intégré à la Bourse d'Alger

Wassila. B

La Bourse d'Alger a fait, ce mardi, un grand pas dans son développement avec l'introduction de la première entreprise relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Il s'agit du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC), à travers sa filiale économique CRAPC Expertise. Cette opération, une première pour le secteur, a été officialisée lors d'une cérémonie organisée au siège de la Bourse d'Alger, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred. Cette opération marque une avancée importante dans l'ouverture des établissements de recherche aux mécanismes de financement du marché financier et traduit la volonté des pouvoirs publics de promouvoir l'innovation, de valoriser les résultats de la recherche scientifique et de diversifier les sources de financement de l'économie. Dans son allocution, Kamel Baddari a qualifié cette introduction en Bourse de « tournant majeur » pour son secteur. « Aujourd'hui, le premier opérateur économique relevant de notre secteur fait son entrée à la Bourse d'Alger », a-t-il déclaré, estimant que cette opération ouvre une nouvelle étape dans la valorisation économique des résultats de la recherche scientifique. Baddari s'est également félicité du succès de l'opération de souscription. « Le taux de souscription a atteint 104,55 % », a-t-il rappelé, souli-



gnant que ce résultat traduit avant tout « la confiance que les acteurs économiques accordent aux produits issus de la recherche scientifique algérienne ». Selon lui, cette réussite reflète également la profonde transformation que connaît aujourd'hui l'université algérienne. « L'université et les centres de recherche ont dépassé leur mission purement académique pour devenir des créateurs de richesse et des partenaires à part entière du développement économique », a-t-il affirmé. Pour Baddari, l'entrée en Bourse du CRAPC dépasse largement le cadre d'une simple opération financière. « Elle constitue une véritable valeur ajoutée pour l'économie nationale », a-t-il indiqué. Cette démarche s'inscrit, a-t-il rappelé, dans la vision de l'État pour la période 2024-2029, qui vise à renforcer le rôle économique de l'université et à faire des résultats de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique un véritable moteur de développement. Les universités et les centres de recherche sont ainsi appelés à jouer un rôle central dans l'économie de la connaissance. « Ils deviennent des

maillons essentiels de la chaîne de création de valeur, dans l'économie numérique, l'innovation et la créativité », a expliqué le ministre, rappelant que la recherche scientifique constitue désormais l'un des principaux leviers de la croissance économique et de la création de richesse. En conclusion, Kamel Baddari a félicité le CRAPC pour « cette réalisation importante » et salué l'accompagnement du ministre des Finances dans la concrétisation des nouvelles missions confiées à l'université, fondées sur la création d'entreprises économiques, la production de richesse, la création d'emplois et la mise en œuvre du programme du gouvernement, conformément aux orientations du président de la République. Après l'introduction de CRAPC Expertise, celle de la société AYRADE est également prévue. La Bourse d'Alger comptera ainsi dix sociétés cotées, illustrant la volonté des pouvoirs publics d'en faire un levier de financement de l'investissement et un instrument au service de la diversification de l'économie nationale.

EDITO

L'Algérie se lance dans la course à l'innovation

Wassila. B

L'Algérie traverse une phase accélérée de son développement scientifique. Les annonces institutionnelles se multiplient à l'image des conventions entre le groupe Saidal et l'Université de Tipasa ou l'École nationale supérieure vétérinaire et la création d'un Haut conseil de la diaspora scientifique sous l'égide de la présidence. Les indices mondiaux sont encourageants. L'effervescence des initiatives et la progression dans les classements est encourageante. Les structures nouvellement créées, comme cet organe consultatif de la diaspora doté d'une autonomie financière, ne produisent pas de résultats en quelques semaines : elles préparent un terrain dont la fertilité ne se mesurera qu'à l'aune des décennies. Derrière ce tableau ambitieux, des indicateurs tangibles dessinent une trajectoire ascendante dans les classements globaux. Les dépôts de brevets, passés de 200 à 1 376 entre 2020 et 2024, témoignent d'une maturation du système de propriété intellectuelle. La place de 10e mondiale dans les dépenses d'éducation et le rang dans le top 20 pour les diplômés en sciences et ingénierie ne sont pas des mirages statistiques : ils reflètent un investissement structurel. L'Algérie construit ses fondations, pour récolter les fruits d'initiatives plus anciennes. La loi de finances 2026, qui impose aux grandes entreprises un investissement de 1 % de leur chiffre d'affaires dans la recherche, ne portera ses effets que dans les prochaines éditions du classement, mais elle ancre déjà dans le marbre une exigence que peu de pays de la région ont osé rendre contraignante. L'exemple de Saidal est à cet égard éloquent. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 98,43 % et une production en progression de près de 10 %, le groupe pharmaceutique public incarne une dynamique de croissance réelle, adossée à des partenariats académiques concrets. Cette performance économique, validée par son assemblée générale, prouve qu'un acteur public peut innover dans ses méthodes et ses alliances sans attendre que les indicateurs internationaux le reconnaissent. La convention avec l'ENSV, qui forme des vétérinaires depuis 1970, ne vise pas un effet d'annonce : elle ancre la recherche dans des besoins nationaux (santé animale, pharmacologie, biosécurité) que les classements mondiaux, par nature généralistes, ne valorisent qu'imparfaitement. L'Algérie choisit une voie utilitaire, parfois moins spectaculaire, mais plus durable. Les économies africaines ne disposent pas toutes d'un réservoir de 3 à 4 millions de compétences expatriées, ni d'un Haut conseil dédié à leur mobilisation. La recherche ne se décrète pas, elle se construit pierre par pierre. Les conventions, les lois et les institutions nouvelles sont les échafaudages d'un édifice dont la visibilité internationale n'est qu'une facette. L'Algérie, en multipliant les structures et en contraignant ses entreprises à investir, assume un pari de long terme. Dans quelques années, quand les indicateurs de dépôts de brevets et de publications croiseront ceux de la formation et de l'investissement privé, le classement mondial devra bien refléter cette réalité. En attendant, le pays a raison de ne pas courir après des palmarès qui mesurent souvent moins l'innovation réelle que la capacité à la mettre en scène.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Six Palestiniens tombent en martyrs à Jabalia

Au moins six citoyens palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés, mardi, suite à une frappe des forces de l'occupation sioniste sur le camp de Jabalia, dans le nord de la bande de Ghaza, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Six personnes, dont une femme, sont tombées en martyres et plusieurs autres ont été blessées, suite à une frappe de l'armée sioniste ayant visé la région de Fallujah, à l'ouest du camp de Jabalia, a précisé Wafa, citant des sources médicales. L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza a fait au moins 73.233 martyrs et 173.707 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon le dernier bilan provisoire des autorités sanitaires palestiniennes.



PALESTINE ET LIBAN

Le Danemark renforce son aide humanitaire avec 11,37 millions d'euros

Le gouvernement danois a décidé d'accorder une nouvelle aide humanitaire à la Palestine et au Liban d'un montant de 11,37 millions d'euros, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le soutien est apporté par l'intermédiaire d'un certain nombre d'organisations humanitaires dans ces régions.

"Les besoins humanitaires à Ghaza, en Cisjordanie et au Liban sont immenses. Des millions de personnes n'ont pas accès aux biens de première nécessité tels que la nourriture, l'eau potable, les soins de santé et la protection", a souligné le ministre des Affaires étrangères Lars Lokke Rasmussen.

"Grâce à ce nouveau soutien, le Dane-

mark aide des organisations humanitaires expérimentées à poursuivre leur travail de sauvetage de vies humaines dans des conditions très difficiles", a-t-il ajouté.

L'escalade de l'agression sioniste au Liban ces derniers mois a aggravé une crise humanitaire déjà grave, a précisé le ministère danois des Affaires étrangères.

YÉMEN

L'ONU alerte sur l'aggravation de la situation humanitaire

La situation humanitaire au Yémen continue de se détériorer, alors que le pays fait face à une aggravation de l'insécurité alimentaire et à une chute sans précédent du financement humanitaire, a alerté l'ONU.

"La crise humanitaire au Yémen s'aggrave alors même que notre capacité à y répondre a été fortement réduite", a affirmé la sous-secrétaire générale des Nations unies par intérim aux affaires humanitaires, Indrika Ratwatte, lors d'une réunion du Conseil de tenue sécurité lundi à la demande du gouvernement yéménite.

Le Yémen fait face simultanément à une aggravation de l'insécurité alimentaire, aux effets attendus du phénomène El Nino sur les récoltes et les moyens de subsistance, ainsi qu'à une chute sans précédent du financement humanitaire.

Plus de 18 millions de personnes souffrent aujourd'hui de

la faim, faisant du Yémen l'une des pires crises alimentaires au monde.

La malnutrition menace des millions d'enfants ainsi que les femmes enceintes et allaitantes, tandis que le système de santé, fragilisé par plus d'une décennie de conflit, continue de s'effondrer. Au cours de la seule année écoulée, 450 établissements de santé, dont 76 hôpitaux, ont fermé faute de financements. Les organisations humanitaires sont désormais contraintes de réduire leurs programmes et de réserver leur assistance aux cas les plus critiques.

"Chaque réduction de financement à un visage humain", a souligné M. Ratwatte, précisant que "cela signifie moins d'enfants traités contre la malnutrition, moins de centres de santé capables de répondre aux besoins essentiels et moins de services de protection pour les femmes et les filles".

EUROPE

La journée fait au moins 14.000 morts en juin

Au moins 14.000 personnes sont décédées suite aux fortes chaleurs qui ont touché l'Europe au cours de la seconde moitié du mois de juin, a rapporté le média Politico.

Cette estimation est basée sur des données préliminaires de surmortalité dans six pays particulièrement touchés par la canicule, à savoir la France, la Belgique, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et le Royaume-Uni. La surmortalité cumulée dans ces pays dépasse légèrement 14.000 décès. L'Allemagne affiche le bilan le plus élevé avec environ 6.800 décès supplémentaires. Aux Pays-Bas et en Espagne, le nombre de victimes potentielles liées aux consé-

quences de la chaleur serait inférieur à 1.000 dans chacun des deux pays. La veille, le Centre européen de surveillance de la mortalité (EuroMOMO) avait publié des données consolidées pour l'ensemble des 27 pays de l'Union européenne. Selon cet organisme, la surmortalité dans l'UE entre le 22 et le 28 juin s'est élevée à 10.600 personnes. Politico explique que son estimation diffère de celle d'EuroMOMO, car certaines statistiques nationales couvrent déjà l'ensemble de la période de chaleur extrême, du 18 juin au 1er juillet. Ces estimations devraient encore être révisées à mesure que les nouvelles données seront disponibles dans les Etats membres. Le média

rappelle que la surmortalité constitue une estimation statistique de la mortalité réelle : elle correspond à la différence entre le nombre effectif de décès et la moyenne enregistrée au cours des années précédentes. Au cours de la seconde moitié de juin, l'Europe a été frappée par une vague de chaleur exceptionnelle. Les températures ont dépassé 40 degrés dans plusieurs pays d'Europe occidentale. Le 9 juillet, le service européen de surveillance climatique Copernicus a confirmé que le mois de juin écoulé avait été le plus chaud jamais enregistré depuis le début des relevés météorologiques, avec une température moyenne mondiale à la surface des terres atteignant 20,74 degrés.

INCENDIE EN ESPAGNE

Neuf étrangers parmi les 13 morts identifiés

Neuf étrangers, cinq Britanniques, trois Belges et une Française, figurent parmi les victimes de l'incendie en Andalousie, dans le sud de l'Espagne, qui a coûté la vie à au moins 13 personnes, ont annoncé lundi les autorités de ce pays en première ligne du réchauffement climatique. Madrid prudente quant au nombre total de disparus tant que les autopsies de tous les corps retrouvés ne sont pas achevées, avec encore plusieurs dépouilles à identifier. Les services d'urgence avaient initialement retrouvé 12 corps tellement défigurés par les flammes qu'il a fallu utiliser à des prélèvements génétiques pour les identifier. L'entité publique en charge de l'identification des corps (CID) a finalement annoncé lundi, dans un nouveau communiqué, les nationalités de dix de ces victimes : cinq Britanniques, trois Belges, une Française, ainsi qu'un Espagnol. Le nombre de victimes britanniques confirmées s'élève désormais à cinq, après que les autorités régionales d'Andalousie ont annoncé dimanche qu'une Britannique de 93 ans, blessée dans l'incendie, était décédée à l'hôpital. Les corps de trois victimes restent non identifiés. Outre les 13 décès désormais établis, l'inconnue demeure sur d'autres victimes potentielles, même si les recherches des derniers jours n'ont rien donné, selon les autorités. Plus tôt lundi, le CID avait indiqué avoir reçu "10 signaux" de la part de familles à la recherche de proches. L'Espagne a connu ces dernières années des vagues de chaleur de plus en plus longues et fréquentes, avec des températures dépassant largement les 40 C, créant des conditions favorables à des feux dévastateurs.

FRANCE

59 interpellations pour des mises à feu "volontaires ou accidentelles"

Un total de 59 personnes ont été interpellées en France pour "des mises à feu volontaires ou accidentelles" - dont deux pour la forêt de Fontainebleau près de Paris-, a annoncé lundi soir le ministre de l'Intérieur Laurent Nuñez. "Il y a 30 majeurs, 29 mineurs, avec des profils très différents", a souligné le ministre à la télévision publique. "Sur les 59, on a quand même sept personnes qui sont en détention provisoire, en attente de leur jugement, et qui donc ont reconnu avoir procédé à une mise à feu volontaire", at-il détaillé. A propos de l'incendie de la forêt de Fontainebleau, au sud-ouest de la capitale française, qui s'est déclaré dimanche en fin de journée, Laurent Nuñez a mentionné que "1.200 hectares" avaient été parcourus par "le foyer principal". "Malheureusement, at-il poursuivi, il ya eu un deuxième foyer qui s'est avancé un peu avant 15H00, à 5 km du foyer principal, et qui a déjà parcouru une centaine d'hectares". L'incendie "n'est pas sous contrôle, il n'est pas fixé", il continue même "de progresser", a encore ajouté le ministre de l'Intérieur. La Seine-et-Marne (sud-ouest de Paris) fait face depuis le déclenchement de la vigilance rouge dimanche samedi à plusieurs incendies d'ampleur qui ont couvert près de 400 hectares au total avant d'être maîtrisés. Les incendies, qui ont provoqué des interruptions de circulation sur le rail, le long des lignes à grande vitesse de l'axe sud-est en direction de Lyon, sont "désormais éteints" et la circulation "vient de reprendre à vitesse normale", a indiqué lundi soir SNCF Réseau.

Les sinistres ont provoqué dimanche l'interruption de la circulation sur une portion de l'autoroute A6, la principale artère menant vers le sud-est de la France et qui traverse la forêt.

SAUT D'OBSTACLES

Le Grand Concours national 3 étoiles se poursuit à Oran



La deuxième semaine du grand concours national de saut d'obstacles trois étoiles aura lieu ce week-end au centre équestre "Monté Cristo" d'El Kerma (Oran), a indiqué mardi la Fédération équestre algérienne

(FEA).

Quatorze épreuves figurent au programme de cette compétition, destinée aux cavaliers des catégories cadets, juniors et seniors des 1er et 2e degrés, ainsi qu'aux chevaux âgés de cinq, six ans et

plus. Lors de la première semaine de ce concours, disputé du 9 au 11 juillet, le Grand Prix deux étoiles seniors a été remporté par le cavalier Ait Lounis Brahim, montant « Gold » du club équestre Récif Azur de Zéralda (Alger).

Dans les catégories jeunes, les Grands Prix ont été décrochés respectivement par Abderrahmane Boukhetala du CH Bordj El Kiffan chez les juniors et par la jeune cavalière Zerrouki Zahra de la ferme équestre Zahraya d'Alger chez les cadets.

Organisé sur deux week-ends par le club équestre "Monté Cristo" d'Oran, en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, ce rendez-vous sportif rassemble 170 cavaliers issus d'une trentaine de clubs équestres du pays. Cette compétition constitue une étape préparatoire importante pour les cavaliers en prévision du Championnat d'Algérie, toutes catégories confondues, prévue en octobre prochain au centre équestre de l'Etrier Oranais.

FOOTBALL

Kheireddine Keniche change d'air et rejoint le MC Oran

Le MC Oran (Ligue 1/Football) a annoncé, mardi, la signature du défenseur Keniche Kheireddine pour un contrat de trois saisons, en provenance du MC El Bayadh, dans le cadre du renforcement de son effectif en prévision du prochain exercice. Le joueur, dont l'équipe a rétrogradé en Ligue 2 en fin d'exercice passé, rejoint une formation oranaise qui a déjà enregistré plusieurs nouvelles recrues durant cette période estivale, à l'image de Houari Baouche, arrivé du CS Constantine, Ismaïl Saadi (JS Saoura), Ahmed Ghenam (CR Témouchent) et Esong Matuti (USM Khenchela). Parallèlement à cette opération de recrutement, le MCO a procédé à plusieurs départs, avec notamment la résiliation des contrats du Botswanaïswa Edwin Mohetsiwa, du gardien de but



Mokhtar Ferahi et du joueur guinéen Bangoura. Les Rouge et Blanc ont entamé lundi leur premier regroupement d'intersaison à Oran, sous la direction de l'entraîneur et

directeur sportif Si Tahar Cherif El Ouezzani. Ce stage vise à préparer la nouvelle saison et à mettre en place les bases de l'équipe appelées à disputer le prochain cham-

pionnat de Ligue 1. Lors de l'exercice écoulé, le Mouloudia d'Oran avait terminé la compétition à la cinquième place du classement de la Ligue 1 algérienne.

LIGUE 1 MOBILIS

Abderaouf Benguit signe son retour à l'USM Alger



Le milieu de terrain Abderaouf Benguit s'est engagé à l'USM Alger pour les quatre prochaines saisons, en provenance du CR Belouizdad, a annoncé mardi le club de Ligue 1 Mobilis de football. L'ancien milieu de terrain du CR Belouizdad s'est engagé avec l'USMA jusqu'en 2030, marquant ainsi son retour dans un club dont il a porté les couleurs entre 2016 et 2019.

Benguit devient ainsi la troisième recrue des "Rouge et Noir" durant ce mercato estival après l'officialisation de la signature du milieu défensif de l'Olympique Akbou, Dhirar Bensaâdallah, et le milieu offensif du Paradou AC, Salah-Eddine Bouziani.

Côté départs, le club algérois a confirmé que "les deux milieux de terrain : Islam Merili et Brahim Benzaza, ainsi que le gardien de but Kamel Soufi", ne font plus partie de son effectif, ajoutant que "plusieurs autres dossiers, concernant des transferts définitifs ou des prêts, subsistent à l'étude afin de constituer une effectif en adéquation avec les objectifs du club.

" Sur le plan de la préparation pour la nouvelle saison 2026-2027, l'USMA a entamé lundi (hier) sa première séance d'entraînement à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration (ESHRA) d'Ain Benian, sous la houlette de l'entraîneur sénégalais Lamine N'diaye, dont le contrat a été prolongé. A rappeler qu'il a permis aux Usmistes de remporter une doublée Coupe de la Confédération - Coupe d'Algérie.

Les coéquipiers d'Oussama Benbot rallieront ensuite la ville italienne de Milan, le 23 juillet, pour un stage de préparation estivale destiné à offrir "les meilleures conditions techniques et physiques" en prévision des compétitions nationales et continentales. L'USMA a bouclé la saison 2025-2026 avec un titre africain en Coupe de la Confédération et a remporté la Coupe d'Algérie pour la 10e fois de son histoire.

POLICE

La DSASAS décroche la Coupe d'Algérie

L'équipe de la Direction de la santé, de l'action sociale et des activités sportives de la Sûreté nationale (DSASAS) a remporté la coupe d'Algérie de football de la Police (seniors), en s'imposant face à l'équipe du 5e groupement régional des unités de la Sûreté nationale de Constantine sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), lors de la finale disputée lundi soir au siège de la Direction de l'administration générale de la Sûreté nationale "le défunt Cherchali Abdelhalim" à Hydra (Alger).

La rencontre s'est déroulée en présence du directeur général de la Sûreté nationale, M.

Ali Badaoui, qui a donné le coup d'envoi aux côtés du ministre des Sports, Walid Sadi, et du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi.

Avant le début de la rencontre, le directeur général de la Sûreté nationale, accompagné du ministre des Sports et du ministre wali, d'Alger, a inauguré le stade ayant accueilli cette finale, lequel a été baptisé du nom du défunt commissaire de police et légende du football algérien Ahcène Lalmas.

A cette occasion, M. Badaoui a honoré le fils du défunt, en reconnaissance des contributions de son père au service du football al-

gérien et de la Sûreté nationale. La DGSN a tenu également à rendre hommage à d'anciennes figures emblématiques, à l'image de l'ancien joueur de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, ainsi que l'ancien gardien Mohamed Abrouk et le joueur Hassan Djemaa, tous deux anciens coéquipiers du regretté Ahcène Lalmas au sein de la Sûreté nationale.

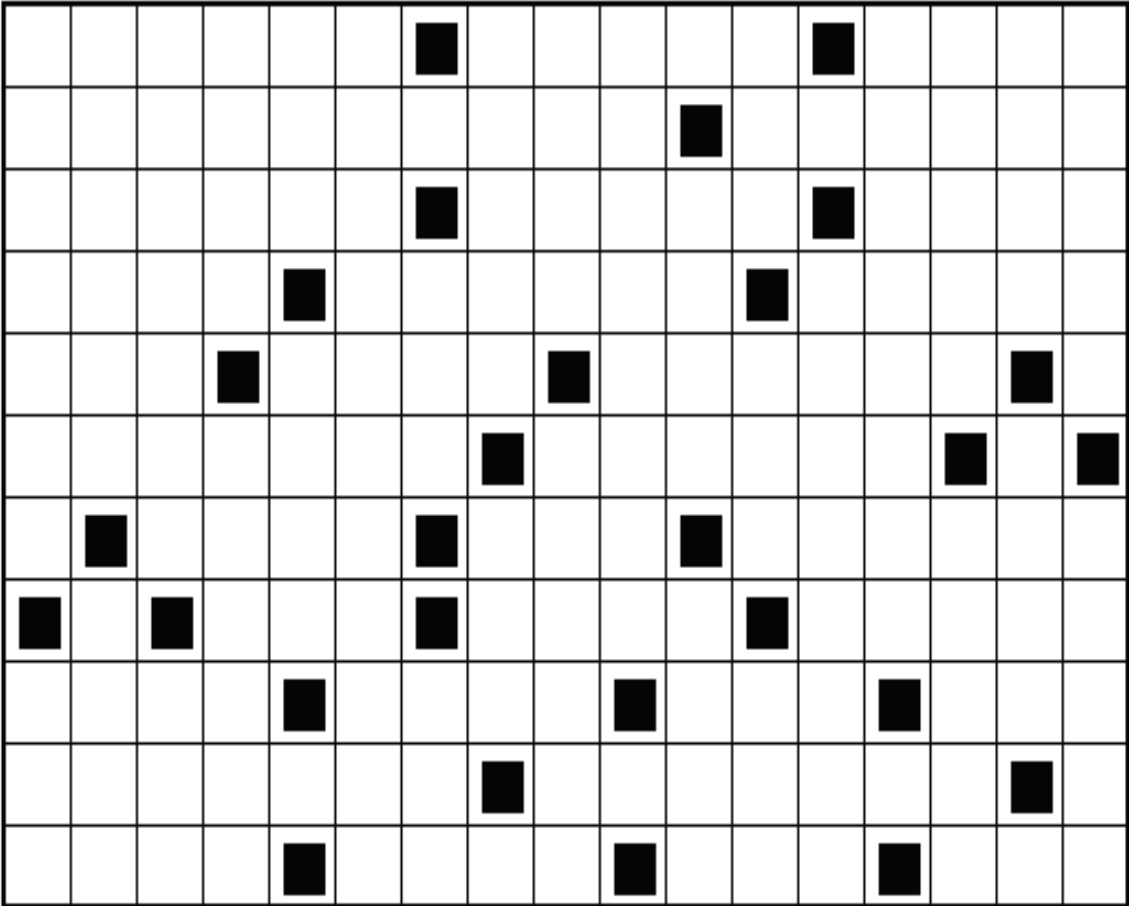
Avant le coup d'envoi de la finale, M. Badaoui, accompagné du ministre des Sports et du ministre, wali d'Alger, a visité une exposition consacrée aux différents équipements et aux titres réussis par les sections sportives re-

levant de la Sûreté nationale, notamment en basket-ball, équitation, tir, plongée sous-marine, cyclisme et lutte, outre les activités de secours, de sauvetage et de rééducation médicale. Dans une déclaration à l'APS, le commissaire de police Chalabi Abderrahmane, compétent de la DSASAS, a remercié le directeur général de la Sûreté nationale pour son soutien aux activités sportives au sein de la Sûreté nationale. Cet événement s'inscrit dans le cadre du programme des grandes célébrations marquant le 64e anniversaire de la création de la Police algérienne.



Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

AGA

ART

COI

EMU

ERG

LAI

LES

MAL

MOT

NET

OIT

ORE

PIE

RAS

ROI

SAI
- 4 -

ARTE

ELFE

EOLE

EURE

FOIN

IOTA

MARI

MATA

MELE

OMIT

ONDE

RALA

RETS

SENS

TETU

TSAR

UNIR

VETO
- 5 -

ARENE

ASSIS

BEDON

BLEMI

EFFET

ENNUI

MEUTE

NURSE

SEING
- 6 -

EGARES

EGERIE

HAMEAU

IRONIE

PAMAI

PLEINE

RENDIT

TERNES

VALEUR

VELOCE
- 7 -

IMAGEES

LENTEUR

MIAULER

PEUVENT

VARAPPE
- 8 -

DEFAILLI

ENNEMIES

MARNIERE
- 10 -

AGENOUILLE
- 11 -

EUTHANASIES

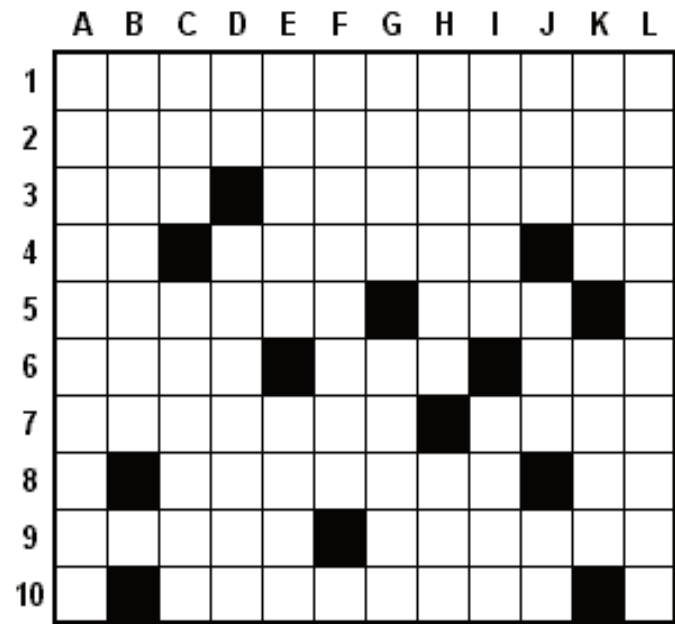
Devinettes

J'ai quatre pattes
J'aboie Et on dit que
je suis le meilleur ami
de l'homme.

Réponse : un chien



Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - Qualité importante pour votre confort
- 2 - Géreras avec sagesse
- 3 - Guinguette - Dirigeant
- 4 - Désinence verbale - Colla - Mot qui permet de rêver
- 5 - Dérapera - Choisi entre tous
- 6 - Administre - Faible - Marque de fête sur l'agenda
- 7 - Mettre en boule - Divisible par deux
- 8 - Mammifère nocturne arboricole - Il va lentement au Brésil
- 9 - Machine hydraulique - Tente de guérir
- 10- Passerai au laminoir

- Verticalement**
- A - Abritons
- B - Parasite du foyer
- C - Sa présence porte chance - Chapelain
- D - Bien dans le coup - Brameraït
- E - Etre d'accord - Parfaitement crédible
- F - Sympathiques
- G - S'inquiéta (se) - Réduit la voilure
- H - Installés à part - Jeune cadre mis en réserve
- I - Mortel - Implora
- J - Conviendra - Grande nation - Soldat de la précédente
- K - Bonnes poudres pour le cuir - Plat du midi
- L - Calculeriez la valeur

Sudoku

2		5	6		1	4	7	3
6		4		7	3			
		1		9	4	8		6
7		9	3	5			4	8
5	2	6	8	4	7	3		9
8	4	3			9			7
1	5	8		3	2		6	
9					8		3	5
4		7	9		5	1		

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

9	6	5	4	2	3	8	1	7
1	4	7	8	6	5	2	9	3
8	3	2	9	1	5	4	6	7
6	1	4	3	5	8	9	7	2
3	7	9	1	4	6	5	8	2
2	5	8	9	7	6	4	3	1
7	2	3	5	8	4	1	6	9
4	8	1	6	3	9	7	5	2
5	9	6	2	1	7	3	8	4

9	6	5	4	2	3	8	1	7
1	4	7	8	6	5	2	9	3
8	3	2	9	1	5	4	6	7
6	1	4	3	5	8	9	7	2
3	7	9	1	4	6	5	8	2
2	5	8	9	7	6	4	3	1
7	2	3	5	8	4	1	6	9
4	8	1	6	3	9	7	5	2
5	9	6	2	1	7	3	8	4



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Barika 15/02/2026 Pur-Sang arabe Attelé - Distance: 1.600m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère IRLANDA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>52</td></tr><tr><td>2ème MANASSIK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>56</td></tr><tr><td>3ème HANANE</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème VIBRANTE</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème FAIZA DE M'CIF</td><td>O. CHEBBAH</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème GOUMARI</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>7ème NADJMAT EL ROBIA</td><td>T. MEGOUCI</td><td>56</td></tr><tr><td>8ème NOUR EL ROHAL</td><td>JJ/ R. DJAIET</td><td>52</td></tr><tr><td>9ème CESARE</td><td>AB. AIDA</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème JOMANA</td><td>A. HEBRI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème RODRIGO</td><td>MS. AIDA</td><td>57</td></tr><tr><td>12ème TAHADINE</td><td>SH. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>13ème HAFSA</td><td>B. TARCHAG</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère IRLANDA	AP/ Y. CHELLAL	52	2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	56	3ème HANANE	D. BOUBAKRI	55	4ème VIBRANTE	T. LAZREG	55	5ème FAIZA DE M'CIF	O. CHEBBAH	55	6ème GOUMARI	AB. ATALLAH	55	7ème NADJMAT EL ROBIA	T. MEGOUCI	56	8ème NOUR EL ROHAL	JJ/ R. DJAIET	52	9ème CESARE	AB. AIDA	55	10ème JOMANA	A. HEBRI	54	11ème RODRIGO	MS. AIDA	57	12ème TAHADINE	SH. BENYETTOU	57	13ème HAFSA	B. TARCHAG	54	Hippodrome de Tiaret 10/03/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er JOUMLLA</td><td>W. HAMOUL</td><td>53</td></tr><tr><td>2ème MOUMAOUIL EL MESK</td><td>K. HAOUA</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème NAOURES EL MESK</td><td>YS. BADAoui</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème HERLUCE</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>54.5</td></tr><tr><td>5ème CALIGULA</td><td>AP/ IBS. BIS</td><td>52</td></tr><tr><td>6ème GABION D'HEM</td><td>AP/ F. BOUBEKEUR</td><td>54.5</td></tr><tr><td>7ème GUEDILA D'HEM</td><td>F. ABDI</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème FILA M'HARECHE</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>53</td></tr><tr><td>9ème GOAL D'HEM</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>54</td></tr><tr><td>10ème JORIX</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>53</td></tr><tr><td>retiré SOLTAN EL MESK</td><td>R. BELMORSELI</td><td>55</td></tr><tr><td>retirée ESCADA</td><td>HA. EL FERTAS</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er JOUMLLA	W. HAMOUL	53	2ème MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55	3ème NAOURES EL MESK	YS. BADAoui	56	4ème HERLUCE	JJ/ AEK. DJELLOULI	54.5	5ème CALIGULA	AP/ IBS. BIS	52	6ème GABION D'HEM	AP/ F. BOUBEKEUR	54.5	7ème GUEDILA D'HEM	F. ABDI	55	8ème FILA M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	53	9ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	10ème JORIX	HO. EL FERTAS	53	retiré SOLTAN EL MESK	R. BELMORSELI	55	retirée ESCADA	HA. EL FERTAS	53	Hippodrome d'El-Eulma 11/02/2026 Pur-Sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS</th></tr><tr><td>1er HOUBI D'HEM</td><td>MS. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>2ème GAMRA D'HEM</td><td>AB. ATALLAH</td><td>57</td></tr><tr><td>3ème ZAMANE CHARK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème OUALOUNDA</td><td>AB. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème VAHISSANE</td><td>CH. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème REZIG DE BAZER</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>7ème SAIDA DE QUAZAC</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème GAID D'HEM</td><td>A. YAHIAOUI</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème RAHILATE</td><td>T. LAZREG</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème RAZAN EL MESK</td><td>JJ/ Y. MOUISSI</td><td>54</td></tr><tr><td>11ème IMEN LAKRAD</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>retirée LORMANE GEM</td><td>A. HADDOUCHE</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	1er HOUBI D'HEM	MS. AIDA	56	2ème GAMRA D'HEM	AB. ATALLAH	57	3ème ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	57	4ème OUALOUNDA	AB. AIDA	56	5ème VAHISSANE	CH. ATALLAH	55	6ème REZIG DE BAZER	O. CHEBBAH	57	7ème SAIDA DE QUAZAC	B. BERRAH	55	8ème GAID D'HEM	A. YAHIAOUI	56	9ème RAHILATE	T. LAZREG	55	10ème RAZAN EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	54	11ème IMEN LAKRAD	JJ/ S. ATALLAH	55	retirée LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	54						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère IRLANDA	AP/ Y. CHELLAL	52																																																																																																																														
2ème MANASSIK	S. BENYETTOU	56																																																																																																																														
3ème HANANE	D. BOUBAKRI	55																																																																																																																														
4ème VIBRANTE	T. LAZREG	55																																																																																																																														
5ème FAIZA DE M'CIF	O. CHEBBAH	55																																																																																																																														
6ème GOUMARI	AB. ATALLAH	55																																																																																																																														
7ème NADJMAT EL ROBIA	T. MEGOUCI	56																																																																																																																														
8ème NOUR EL ROHAL	JJ/ R. DJAIET	52																																																																																																																														
9ème CESARE	AB. AIDA	55																																																																																																																														
10ème JOMANA	A. HEBRI	54																																																																																																																														
11ème RODRIGO	MS. AIDA	57																																																																																																																														
12ème TAHADINE	SH. BENYETTOU	57																																																																																																																														
13ème HAFSA	B. TARCHAG	54																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1er JOUMLLA	W. HAMOUL	53																																																																																																																														
2ème MOUMAOUIL EL MESK	K. HAOUA	55																																																																																																																														
3ème NAOURES EL MESK	YS. BADAoui	56																																																																																																																														
4ème HERLUCE	JJ/ AEK. DJELLOULI	54.5																																																																																																																														
5ème CALIGULA	AP/ IBS. BIS	52																																																																																																																														
6ème GABION D'HEM	AP/ F. BOUBEKEUR	54.5																																																																																																																														
7ème GUEDILA D'HEM	F. ABDI	55																																																																																																																														
8ème FILA M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	53																																																																																																																														
9ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54																																																																																																																														
10ème JORIX	HO. EL FERTAS	53																																																																																																																														
retiré SOLTAN EL MESK	R. BELMORSELI	55																																																																																																																														
retirée ESCADA	HA. EL FERTAS	53																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS																																																																																																																														
1er HOUBI D'HEM	MS. AIDA	56																																																																																																																														
2ème GAMRA D'HEM	AB. ATALLAH	57																																																																																																																														
3ème ZAMANE CHARK	S. BENYETTOU	57																																																																																																																														
4ème OUALOUNDA	AB. AIDA	56																																																																																																																														
5ème VAHISSANE	CH. ATALLAH	55																																																																																																																														
6ème REZIG DE BAZER	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
7ème SAIDA DE QUAZAC	B. BERRAH	55																																																																																																																														
8ème GAID D'HEM	A. YAHIAOUI	56																																																																																																																														
9ème RAHILATE	T. LAZREG	55																																																																																																																														
10ème RAZAN EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	54																																																																																																																														
11ème IMEN LAKRAD	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																														
retirée LORMANE GEM	A. HADDOUCHE	54																																																																																																																														
Hippodrome de M'Sila 02/02/2026 Pur-sang anglais - Distance: 1.300m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère MORDJANYA</td><td>AH. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème GHAZIYA</td><td>F. CHAABI</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème AQSA FALATINI</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>4ème AMIRAT ESSAHRA</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème GOLDEN BOY D'HEM</td><td>T. LAZREG</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème BESSMA</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>53</td></tr><tr><td>7ème HECTOR</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53</td></tr><tr><td>8ème TAGHROUDET EL MAJD</td><td>A. HAMIDI</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème HOULOUL</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème DRAA ERIH MANSOUR</td><td>MS. GUEHIOUCHE</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème ITHARA</td><td>MED. GHENNAM</td><td>56</td></tr><tr><td>12ème TAHRIR</td><td>W. CHAABI</td><td>51</td></tr><tr><td>13ème ANISSA DU PAON</td><td>JJ/ Y. MOUISSI</td><td>56</td></tr><tr><td>14ème IBN CHAOUCHAOUA</td><td>EH. CHAABI</td><td>53</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère MORDJANYA	AH. CHAABI	54	2ème GHAZIYA	F. CHAABI	54	3ème AQSA FALATINI	O. CHEBBAH	57	4ème AMIRAT ESSAHRA	S. BENYETTOU	55	5ème GOLDEN BOY D'HEM	T. LAZREG	56	6ème BESSMA	D. BOUBAKRI	53	7ème HECTOR	AP/ Y. CHELLAL	53	8ème TAGHROUDET EL MAJD	A. HAMIDI	56	9ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	55	10ème DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	57	11ème ITHARA	MED. GHENNAM	56	12ème TAHRIR	W. CHAABI	51	13ème ANISSA DU PAON	JJ/ Y. MOUISSI	56	14ème IBN CHAOUCHAOUA	EH. CHAABI	53	Hippodrome d'El-Eulma 28/01/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.600m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1er SOROUR EL MESK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>2ème MAHDJOUBA</td><td>B. BERRAH</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème DJAWAHIR EL MESK</td><td>JJ/ Y. MOUISSI</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème KAISARA</td><td>AB. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème MAOUAL EL BASRA</td><td>T. LAZREG</td><td>57</td></tr><tr><td>6ème FARIDIX</td><td>O. CHEBBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>7ème SAHRAOUIA</td><td>CH. ATALLAH</td><td>53</td></tr><tr><td>8ème SAIDA DE QUEZAC</td><td>M. HARECHE</td><td>56</td></tr><tr><td>9ème HOLM DILMI</td><td>T. ALI OUAR</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème NASR WATEN</td><td>A. HAMIDI</td><td>53</td></tr><tr><td>11ème RAZAN EL MESK</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>12ème REZIG DE BAZER</td><td>AP/ S. AILANE</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55	2ème MAHDJOUBA	B. BERRAH	55	3ème DJAWAHIR EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	55	4ème KAISARA	AB. ATALLAH	55	5ème MAOUAL EL BASRA	T. LAZREG	57	6ème FARIDIX	O. CHEBBAH	57	7ème SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	53	8ème SAIDA DE QUEZAC	M. HARECHE	56	9ème HOLM DILMI	T. ALI OUAR	55	10ème NASR WATEN	A. HAMIDI	53	11ème RAZAN EL MESK	JJ/ S. ATALLAH	55	12ème REZIG DE BAZER	AP/ S. AILANE	54	Hippodrome du Caroubier 24/01/2026 Pur-Sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère HOUBI D'HEM</td><td>W. HAMOUL</td><td>55.5</td></tr><tr><td>2ème ICHTIYEQ</td><td>JJ/ AEK. DJELLOULI</td><td>55</td></tr><tr><td>3ème TAMAYOUZ</td><td>K. HAOUA</td><td>54.5</td></tr><tr><td>4ème CHAIAA</td><td>AP/ IBS. BIS</td><td>56</td></tr><tr><td>5ème ERGUEZ</td><td>HO. EL FERTAS</td><td>55.5</td></tr><tr><td>6ème SARHANI</td><td>YS. BADAoui</td><td>56</td></tr><tr><td>7ème HECTOR</td><td>H. BELMORSELI</td><td>57.5</td></tr><tr><td>8ème ITHARA</td><td>H. BELMORSELI</td><td>55</td></tr><tr><td>9ème AIMANE DU PAON</td><td>AP/ F. BOUBEKEUR</td><td>51</td></tr><tr><td>10ème MOUHDJA</td><td>MD. ASLI</td><td>57</td></tr><tr><td>11ème ZAMARI</td><td>F. ABDI</td><td>53</td></tr><tr><td>12ème JASSAR</td><td>KH. BENKHATTOU</td><td>55.5</td></tr><tr><td>retirée TADJ EL HADJLA</td><td>AP/ KR. BOUBEKEUR</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère HOUBI D'HEM	W. HAMOUL	55.5	2ème ICHTIYEQ	JJ/ AEK. DJELLOULI	55	3ème TAMAYOUZ	K. HAOUA	54.5	4ème CHAIAA	AP/ IBS. BIS	56	5ème ERGUEZ	HO. EL FERTAS	55.5	6ème SARHANI	YS. BADAoui	56	7ème HECTOR	H. BELMORSELI	57.5	8ème ITHARA	H. BELMORSELI	55	9ème AIMANE DU PAON	AP/ F. BOUBEKEUR	51	10ème MOUHDJA	MD. ASLI	57	11ème ZAMARI	F. ABDI	53	12ème JASSAR	KH. BENKHATTOU	55.5	retirée TADJ EL HADJLA	AP/ KR. BOUBEKEUR	54
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère MORDJANYA	AH. CHAABI	54																																																																																																																														
2ème GHAZIYA	F. CHAABI	54																																																																																																																														
3ème AQSA FALATINI	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
4ème AMIRAT ESSAHRA	S. BENYETTOU	55																																																																																																																														
5ème GOLDEN BOY D'HEM	T. LAZREG	56																																																																																																																														
6ème BESSMA	D. BOUBAKRI	53																																																																																																																														
7ème HECTOR	AP/ Y. CHELLAL	53																																																																																																																														
8ème TAGHROUDET EL MAJD	A. HAMIDI	56																																																																																																																														
9ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																														
10ème DRAA ERIH MANSOUR	MS. GUEHIOUCHE	57																																																																																																																														
11ème ITHARA	MED. GHENNAM	56																																																																																																																														
12ème TAHRIR	W. CHAABI	51																																																																																																																														
13ème ANISSA DU PAON	JJ/ Y. MOUISSI	56																																																																																																																														
14ème IBN CHAOUCHAOUA	EH. CHAABI	53																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1er SOROUR EL MESK	S. BENYETTOU	55																																																																																																																														
2ème MAHDJOUBA	B. BERRAH	55																																																																																																																														
3ème DJAWAHIR EL MESK	JJ/ Y. MOUISSI	55																																																																																																																														
4ème KAISARA	AB. ATALLAH	55																																																																																																																														
5ème MAOUAL EL BASRA	T. LAZREG	57																																																																																																																														
6ème FARIDIX	O. CHEBBAH	57																																																																																																																														
7ème SAHRAOUIA	CH. ATALLAH	53																																																																																																																														
8ème SAIDA DE QUEZAC	M. HARECHE	56																																																																																																																														
9ème HOLM DILMI	T. ALI OUAR	55																																																																																																																														
10ème NASR WATEN	A. HAMIDI	53																																																																																																																														
11ème RAZAN EL MESK	JJ/ S. ATALLAH	55																																																																																																																														
12ème REZIG DE BAZER	AP/ S. AILANE	54																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère HOUBI D'HEM	W. HAMOUL	55.5																																																																																																																														
2ème ICHTIYEQ	JJ/ AEK. DJELLOULI	55																																																																																																																														
3ème TAMAYOUZ	K. HAOUA	54.5																																																																																																																														
4ème CHAIAA	AP/ IBS. BIS	56																																																																																																																														
5ème ERGUEZ	HO. EL FERTAS	55.5																																																																																																																														
6ème SARHANI	YS. BADAoui	56																																																																																																																														
7ème HECTOR	H. BELMORSELI	57.5																																																																																																																														
8ème ITHARA	H. BELMORSELI	55																																																																																																																														
9ème AIMANE DU PAON	AP/ F. BOUBEKEUR	51																																																																																																																														
10ème MOUHDJA	MD. ASLI	57																																																																																																																														
11ème ZAMARI	F. ABDI	53																																																																																																																														
12ème JASSAR	KH. BENKHATTOU	55.5																																																																																																																														
retirée TADJ EL HADJLA	AP/ KR. BOUBEKEUR	54																																																																																																																														
Hippodrome de Laghouat 23/01/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.500m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère MAKARA</td><td>B. BAGUIRA</td><td>54</td></tr><tr><td>2ème MANNASIK</td><td>S. BENYETTOU</td><td>58</td></tr><tr><td>3ème GHADARA</td><td>R. BAGUIRA</td><td>55</td></tr><tr><td>4ème RUSH RIFA</td><td>D. BOUBAKRI</td><td>53</td></tr><tr><td>5ème ARISOFA</td><td>T. MEGOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>6ème BUTEN</td><td>B. GACEM</td><td>56</td></tr><tr><td>7ème RIFOCA</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>50</td></tr><tr><td>8ème GO OF WAR</td><td>SH. BENYETTOU</td><td>54</td></tr><tr><td>9ème ZENYTA GLAZ</td><td>M. SEMMAHI</td><td>55</td></tr><tr><td>10ème LYPHARD</td><td>A. ATTIA</td><td>55</td></tr><tr><td>11ème CHAKER</td><td>M. SENOUCI</td><td>55</td></tr><tr><td>retirée EBRA</td><td>M. MERRAD</td><td>54</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère MAKARA	B. BAGUIRA	54	2ème MANNASIK	S. BENYETTOU	58	3ème GHADARA	R. BAGUIRA	55	4ème RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53	5ème ARISOFA	T. MEGOUCI	55	6ème BUTEN	B. GACEM	56	7ème RIFOCA	AP/ Y. CHELLAL	50	8ème GO OF WAR	SH. BENYETTOU	54	9ème ZENYTA GLAZ	M. SEMMAHI	55	10ème LYPHARD	A. ATTIA	55	11ème CHAKER	M. SENOUCI	55	retirée EBRA	M. MERRAD	54	Hippodrome de Zemmouri 19/03/2026 Trot attelé - Distance: 2.400m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>DRIVERS</th><th>DIST.</th></tr><tr><td>1er VIPSOS DE GUEZ</td><td>A. BENNHABIRIA</td><td>2.425</td></tr><tr><td>2ème HUMPHREY</td><td>AM. BENDJEKIDEL</td><td>2.425</td></tr><tr><td>3ème FUEGO POTERIE</td><td>A. BENAYAD</td><td>2.425</td></tr><tr><td>4ème DESTIN DE L'AUBE</td><td>S. FOUZER</td><td>2.425</td></tr><tr><td>5ème DELINE GALBE</td><td>Y. MEZIANI</td><td>2.400</td></tr><tr><td>6ème FUNKY FAMILY</td><td>R. TARZOUT</td><td>2.425</td></tr><tr><td>7ème EMILIA STAR</td><td>SA. FOUZER</td><td>2.400</td></tr><tr><td>8ème CACTUS D'YVEL</td><td>N. TIAR</td><td>2.400</td></tr><tr><td>9ème ES TU LA JAVANAIS</td><td>N. MEZIANI</td><td>2.400</td></tr><tr><td>retiré BOUMBERTO DE PO</td><td>H. AGUENOU</td><td>2.400</td></tr><tr><td>distancé ECLAIR DE L'ELLE</td><td>T. BELHABCHIA</td><td>2.400</td></tr><tr><td>R.A.P. CHER AMI</td><td>ABM. BOUBAKRI</td><td>2.400</td></tr></table>	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.	1er VIPSOS DE GUEZ	A. BENNHABIRIA	2.425	2ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.425	3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.425	4ème DESTIN DE L'AUBE	S. FOUZER	2.425	5ème DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2.400	6ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.425	7ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.400	8ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400	9ème ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2.400	retiré BOUMBERTO DE PO	H. AGUENOU	2.400	distancé ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.400	R.A.P. CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2.400	Hippodrome d'El-Eulma 18/03/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m <table><tr><th>CHEVAUX</th><th>JOCKEYS</th><th>PDS.</th></tr><tr><td>1ère HOULM EL HAYET</td><td>T. ALI OUAR</td><td>57</td></tr><tr><td>2ème JASSER</td><td>AB. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>3ème ISAM AL MAJD</td><td>AH. CHAABI</td><td>56</td></tr><tr><td>4ème MANEL MAJD</td><td>CH. ATALLAH</td><td>55</td></tr><tr><td>5ème RAZAN EL MESK</td><td>A. HAMIDI</td><td>56</td></tr><tr><td>6ème HADETH D'HEM</td><td>AP/ Y. CHELLAL</td><td>53.5</td></tr><tr><td>7ème DHATAN</td><td>S. BENYETTOU</td><td>55</td></tr><tr><td>8ème RAMDAN</td><td>O. CHEBAH</td><td>57</td></tr><tr><td>9ème SAKER ESSAHRA</td><td>SF. BOUHOUCHE</td><td>53.5</td></tr><tr><td>10ème WAFa</td><td>AB. AIDA</td><td>56</td></tr><tr><td>11ème HOULOUL</td><td>JJ/ S. ATALLAH</td><td>54</td></tr><tr><td>12ème IMEN LAKRAD</td><td>M. HARECHE</td><td>52</td></tr><tr><td>13ème TAMAYOUZ</td><td>MS. AIDA</td><td>55</td></tr></table>	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	1ère HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57	2ème JASSER	AB. ATALLAH	54	3ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	56	4ème MANEL MAJD	CH. ATALLAH	55	5ème RAZAN EL MESK	A. HAMIDI	56	6ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	7ème DHATAN	S. BENYETTOU	55	8ème RAMDAN	O. CHEBAH	57	9ème SAKER ESSAHRA	SF. BOUHOUCHE	53.5	10ème WAFa	AB. AIDA	56	11ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	54	12ème IMEN LAKRAD	M. HARECHE	52	13ème TAMAYOUZ	MS. AIDA	55						
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère MAKARA	B. BAGUIRA	54																																																																																																																														
2ème MANNASIK	S. BENYETTOU	58																																																																																																																														
3ème GHADARA	R. BAGUIRA	55																																																																																																																														
4ème RUSH RIFA	D. BOUBAKRI	53																																																																																																																														
5ème ARISOFA	T. MEGOUCI	55																																																																																																																														
6ème BUTEN	B. GACEM	56																																																																																																																														
7ème RIFOCA	AP/ Y. CHELLAL	50																																																																																																																														
8ème GO OF WAR	SH. BENYETTOU	54																																																																																																																														
9ème ZENYTA GLAZ	M. SEMMAHI	55																																																																																																																														
10ème LYPHARD	A. ATTIA	55																																																																																																																														
11ème CHAKER	M. SENOUCI	55																																																																																																																														
retirée EBRA	M. MERRAD	54																																																																																																																														
CHEVAUX	DRIVERS	DIST.																																																																																																																														
1er VIPSOS DE GUEZ	A. BENNHABIRIA	2.425																																																																																																																														
2ème HUMPHREY	AM. BENDJEKIDEL	2.425																																																																																																																														
3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.425																																																																																																																														
4ème DESTIN DE L'AUBE	S. FOUZER	2.425																																																																																																																														
5ème DELINE GALBE	Y. MEZIANI	2.400																																																																																																																														
6ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.425																																																																																																																														
7ème EMILIA STAR	SA. FOUZER	2.400																																																																																																																														
8ème CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400																																																																																																																														
9ème ES TU LA JAVANAIS	N. MEZIANI	2.400																																																																																																																														
retiré BOUMBERTO DE PO	H. AGUENOU	2.400																																																																																																																														
distancé ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.400																																																																																																																														
R.A.P. CHER AMI	ABM. BOUBAKRI	2.400																																																																																																																														
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.																																																																																																																														
1ère HOULM EL HAYET	T. ALI OUAR	57																																																																																																																														
2ème JASSER	AB. ATALLAH	54																																																																																																																														
3ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	56																																																																																																																														
4ème MANEL MAJD	CH. ATALLAH	55																																																																																																																														
5ème RAZAN EL MESK	A. HAMIDI	56																																																																																																																														
6ème HADETH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5																																																																																																																														
7ème DHATAN	S. BENYETTOU	55																																																																																																																														
8ème RAMDAN	O. CHEBAH	57																																																																																																																														
9ème SAKER ESSAHRA	SF. BOUHOUCHE	53.5																																																																																																																														
10ème WAFa	AB. AIDA	56																																																																																																																														
11ème HOULOUL	JJ/ S. ATALLAH	54																																																																																																																														
12ème IMEN LAKRAD	M. HARECHE	52																																																																																																																														
13ème TAMAYOUZ	MS. AIDA	55																																																																																																																														